

Canal!

le journal de Pantin

Dossier

Tout sur le budget 2019

page 4

Îlot 27

Bienvenue à la Maison des projets !

page 24

Temps d'activités périscolaires

À quel moment ?

page 12

2^{ÈME}

BUDGET

PARTICIPATIF

**RENDEZ-VOUS
EN FÉVRIER**

budgetparticipatif.ville-pantin.fr



Information
(tél.) 01 49 15 48 82



Lire article page 30

SOMMAIRE

4 > Budget 2019

Les investissements augmentent

10 > En quelques mots

Recensement 2019, nouveau conseiller municipal...

12 > Éducation

Organisation de la semaine scolaire

14 > Initiatives des habitants

Aide à la réalisation des projets

15 > Festival jeunesse

Les 11-25 ans créent leur festival

16 > Projet Imagine au CND

L'art comme moyen de s'émanciper

18 > Nicolas Darrot

Curieux bestiaire

19 > En images

22 > Écoquartier

Top départ !

23 > Transition écologique

La ville passe à l'action

24 > Îlot 27

Bienvenue à la Maison des projets

26 > Risques naturels

Projet de modification du PLU

27 > Corniche des Forts

La ville demande un moratoire

28 > Parc Diderot

Haro sur la pollution

30 > Label Pantin Qualité

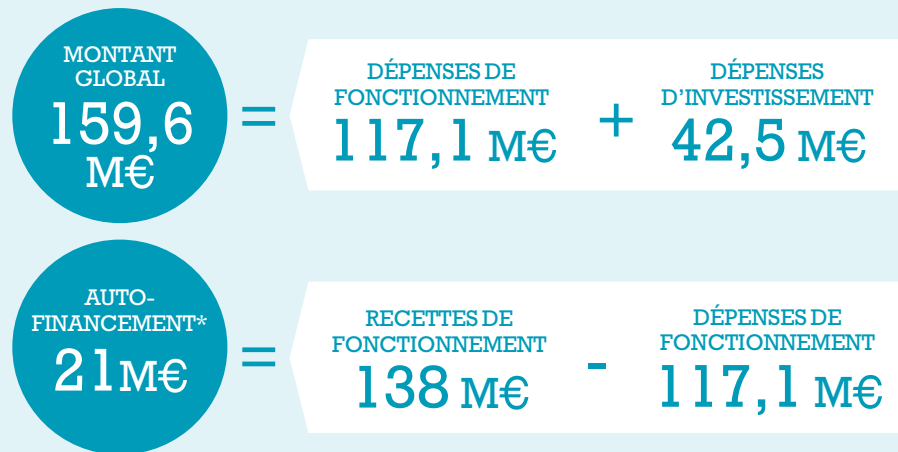


CANAL 45, av. du Général-Leclerc, 93500 Pantin - Adresse postale: Mairie, 93507 Pantin CEDEX. T 01 49 15 40 36. Fax: 01 49 15 73 28. E-mail: canal@ville-pantin.fr. Directeur de la publication: Bertrand Kern.

Rédactrice en chef: Orlane Renou. Rédactrice en chef adjointe: Patricia de Aquino. Directeur artistique: Jean-Luc Ruault. Secrétaire de rédaction: Cécile Demars. Maquettistes: Bruno Chevreau, Priska Vigo. Rédacteurs: Alain Dalouche, Tiphaine Cariou, Alban Colombeau, Christophe Duthell, Frédéric Fuzier, Guillaume Gesret, Cécile Grès, Raphaële Kipen, Anne-Laure Lemancel, Hana Levy, Arianne Servain. Photographes: Gil Gueu, Fatima Jellaoui, Toufik Oulmi, Élodie Ponsaud, Laetitia d'Aboville. Impression: imprimerie de Compiègne. Nombre d'exemplaires: 32 500. Diffusion: ISA+. Publicité: contacter la rédaction au 01 49 15 41 17. Toute reproduction de texte, photo ou dessin est interdite, sauf accord écrit de la direction. Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

Récits de ville #3, supplément de Canal 275
Directrice de la communication: Sophie Grimm. Rédactrice en chef: Orlane Renou. Coordination: Aurore Delacroix. Rédacteurs: Hana Levy et Agence Val&co. Conception/exécution graphique: Guillaume Beauflis. Crédits photo et perspectives: voir document. Imprimerie RAS / Diffusion ISA+

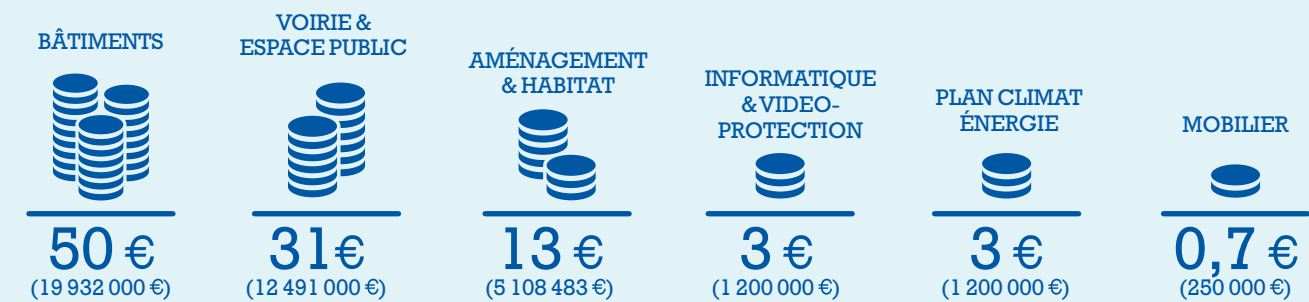
DES INVESTISSEMENTS SOUTENUS



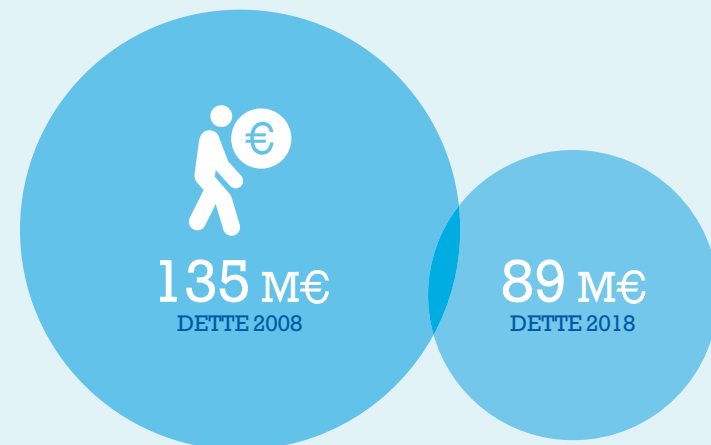
*Permet de financer les investissements sans avoir recours à l'emprunt en engrangeant des recettes supérieures aux dépenses de fonctionnement.



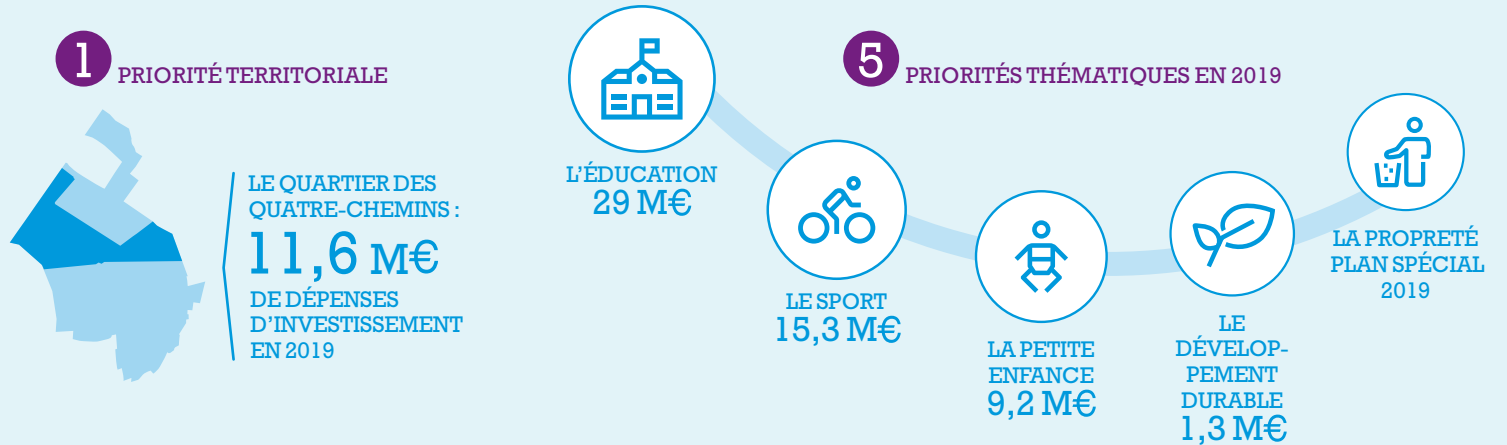
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PRÉVUES EN 2019 : 42,5 M€



UNE DETTE QUI DIMINUE



DES PRIORITÉS AFFIRMÉES



Une gestion rigoureuse pour investir toujours plus

Dans un contexte national de plus en plus difficile pour les collectivités locales, **Pantin tire les bénéfices d'une gestion saine et d'un désendettement continu.** En 2019, la ville sera en capacité d'investir 42,5 millions d'euros et, entre 2018 et 2021, ce sont 185 millions d'euros qui auront été investis.

Dossier réalisé par Frédéric Fuzier

Malgré la poursuite de la baisse des dotations de l'État, la ville augmente son niveau d'investissement avec 42,5 millions d'euros budgétés en 2019, contre 37 millions en 2018 et 33 millions en 2017. Pour continuer à améliorer le cadre de vie des Pantinois, la recette ne varie pas : maîtriser les dépenses de fonctionnement en contrôlant la masse salariale et en réalisant des économies sur les dépenses courantes, et ce, sans qu'aucun service public ne soit remis en cause. Et la formule a fait ses preuves. En 2008, la dette pantinoise s'élevait à 135 millions d'euros. Au 31 décembre 2018, son montant est de 89 millions d'euros. La ville s'est donc désen-

dettée de 45 millions d'euros en 10 ans ! Pantin est ainsi capable de rembourser ce qu'elle doit à très courte échéance (4, 3 ans), alors que la moyenne au sein des villes du Grand Paris s'élève à 9,1 ans. De quoi mettre les banques en confiance et permettre à la commune d'emprunter à des taux très attractifs. Pour autant, sa capacité d'autofinancement, qui résulte de la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, lui donne la possibilité d'investir sans trop avoir recours à l'emprunt. Mieux : comme l'a promis Bertrand Kern, le maire, la municipalité n'augmentera pas ses taux de taxe d'habitation et de taxe foncière d'ici à la fin du mandat - l'augmentation de 2014 ayant contribué à rétablir l'équilibre

budgetaire de la ville mis à mal par les baisses successives des dotations de l'État : moins 33,4 millions d'euros entre 2013 et 2019.

Priorité propreté

Si le quartier des Quatre-Chemins reste la priorité territoriale avec 11,6 millions d'euros investis, notamment dans la résorption de l'habitat indigne et les grands travaux (parc Diderot, nouveau groupe scolaire, première phase de l'écoquartier...), la ville peut annoncer sereinement un budget 2019 qui s'articulera non plus autour de quatre grands axes, comme les années précédentes, mais autour de cinq. À l'éducation et à la petite enfance, au développement durable et au sport, vient s'ajouter la propreté, grande cause de l'année qui

s'ouvre. Pour améliorer l'entretien de l'espace public, la municipalité a en effet décidé de renforcer les moyens humains sur l'ensemble de la ville, et notamment dans les secteurs du canal de l'Ourcq, de la rue Jean-Lolive, de la galerie Hoche (ex centre commercial Verpantin) et des Sept-Arpens. En semaine comme le week-end, sept agents seront réaffectés à cette mission et de nouveaux véhicules à tuyau aspirant tourneront dans la ville. Par ailleurs, en renfort de la prestation d'Est Ensemble, un camion municipal patrouillera quotidiennement pour ramasser les tas sauvages. Ce plan propreté concerne également l'entretien du cimetière : deux nouveaux agents à temps plein s'en chargeront quatre jours par semaine.

Et la tranquillité publique ?

Même si elle n'apparaît plus dans les priorités, la tranquillité publique fait, cette année encore, l'objet d'un important effort financier, avec un budget de fonctionnement de 2,1 millions d'euros. Pour sanctionner les incivilités commises sur la voie publique grâce à la vidéo-verbalisation, 15 nouvelles caméras seront déployées, s'ajoutant aux 56 déjà connectées au centre de supervision urbaine. Un troisième chien spécialisé dans la détection des stupéfiants rejoindra bientôt la brigade cynophile installée en 2017. Enfin, les policiers municipaux pourront compter sur leur nouvel armement de catégorie B (pistolets tazer et flash-ball) pour assurer la sécurité des Pantinois.

Interview de Bertrand Kern, maire de Pantin

« 2019 sera de nouveau un budget de résistance »

Malgré une nouvelle baisse des dotations de l'État, Bertrand Kern est déterminé à désendetter la ville pour **maintenir un fort niveau d'investissement**, notamment dans les domaines qu'il juge prioritaires. Il a accepté de nous expliquer l'esprit dans lequel le budget 2019 a été construit.

Propos recueillis par
Frédéric Fuzier



« Nous avons beaucoup anticipé les baisses de dotation. »

Selon le contrat signé en juin entre la municipalité et l'État, les dotations ne devaient pas baisser cette année si la ville n'augmentait pas ses dépenses de fonctionnement de plus de 1,3 %. Qu'en est-il réellement ?

Bertrand Kern : C'était un marché de dupes. Nous avons respecté ce contrat mais, malgré tout, nous allons encore perdre près de 500 000 euros en 2019, après avoir perdu 400 000 euros en 2018. Depuis 2012, nous sommes passés de 9,4 millions d'euros de dotations à 1,3 million, soit une perte de 8 millions d'euros ! Notre contrat avec l'État court sur 3 ans, son renouvellement éventuel en 2021 risque d'être la source de négociations très tendues. Emmanuel Macron ne pense qu'à la performance économique au détriment de la justice sociale. Mais ça ne marche pas ! Pour l'instant, il n'a fait que créer une nouvelle fracture entre les Français, symbolisée par le mouvement des gilets jaunes, ces gens qui ont tellement vu leur pouvoir d'achat baisser qu'ils n'en peuvent plus.

La suppression prochaine de la taxe d'habitation va-t-elle

mettre un peu plus à mal les finances communales ?

B.K. : Non, car nous avons beaucoup anticipé les baisses de dotation. 2019 sera une fois de plus un budget de résistance, et ce, grâce à la bonne gestion de nos finances et à la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement. Cela sans jamais rogner sur le service public. La poursuite de notre désendettement nous a permis d'économiser 4 millions d'euros d'intérêt sur la dette depuis 2009. Quant à notre autofinancement, il s'accroît car nos recettes augmentent légèrement plus que nos dépenses. Cela va nous permettre d'investir dans de nouveaux projets. Dans un récent rapport de la Cour des comptes, qui a analysé les finances d'une dizaine de villes considérées comme les plus pauvres de France, Pantin est celle qui s'en sort le mieux. C'est une satisfaction quand on sait que nous étions la troisième ville la plus endettée de France par habitant en 2001.

Non plus quatre, mais cinq priorités au menu de ce budget 2019, avec l'ajout de la propreté. Pourquoi ce choix ?

B.K. : Je suis un maire au contact du terrain et mes concitoyens me parlent du manque de propreté des rues. On déplore des comportements inciviques de plus en plus nombreux de la part d'une minorité de la population qui prend la rue pour une poubelle. Nous avons donc décidé d'augmenter nos moyens en déployant une nouvelle équipe d'agents en semaine et le week-end. Un camion va également tourner toute la journée pour aider à la collecte des tas de déchets. Des agents assermentés seront également autorisés à verbaliser.

Et quid des autres priorités ?

B.K. : L'éducation est dans l'ADN de la ville. Ainsi, nous construisons deux nouveaux groupes scolaires dans les quartiers du Port et des Quatre-Chemins et l'école Quatremaire, située aux Courtilières, va être agrandie. Concernant la petite enfance,

nous étions à 18 % de taux d'accueil en crèche en 2008 et nous sommes aujourd'hui passés à 29 %. Notre ambition est de dépasser la barre des 30 % avant la fin du mandat.

Le développement durable prend, pour sa part, davantage d'importance chaque année avec les multiples actions prévues dans le cadre du plan Climat air énergie territorial. Je pense notamment à l'augmentation de la surface des espaces verts ou encore au plan vélo prochainement adopté.

Enfin, nous avons lancé le grand chantier du stade Charles-Auray et le projet de construction d'une halle sportive dans le quartier du centre, déficitaire en termes d'équipements sportifs par rapport aux Courtilières ou aux Quatre-Chemins.

Et la sécurité ?

B.K. : Nous sommes aujourd'hui arrivés à un niveau d'équipement suffisant. Cependant, la sécurité est toujours une préoccupation majeure : près de 60 caméras de vidéo-protection ont été déployées sur la ville et nous prévoyons l'installation de 15 caméras supplémentaires pour qu'à la fin de l'année 2019, tous les grands axes soient couverts.

Quelques programmes ont pris du retard aux Quatre-Chemins, envisagez-vous un autre mandat pour achever tous les projets en cours ?

B.K. : Il arrive parfois qu'on ne maîtrise pas tout. La source de pollution découverte sur le terrain du futur parc Diderot doit impérativement être neutralisée et la construction du groupe scolaire

va également prendre quelques mois de retard à cause d'un appel d'offres qui n'a pas abouti. Mais tout sera livré avant la fin 2020. Aujourd'hui, l'éco-quartier prend son envol et l'on poursuit la résorption de l'habitat indigne avec 25 millions d'euros investis depuis 5 ans, et 35 supplémentaires prévus dans les cinq années à venir. Nous ne sommes qu'au début du chemin... J'ai une passion pour Pantin, cette ville est toute ma vie et je ne suis pas lassé par ma fonction, bien au contraire. Cependant, c'est une implication personnelle tellement intense que ce n'est pas une décision à prendre à la légère. Les responsabilités sont immenses et les moyens mis à disposition de plus en plus réduits. En tout état de cause, je prendrai ma décision à la fin de l'année 2019.

ville de Pantin

Bienvenue !

Accueil des nouveaux Pantinois

- Cérémonie en présence du maire, des élus et des services municipaux
Vendredi 1^{er} février | 19h
Hôtel de ville
- Visite de la ville en bus
Le maire vous guide à travers Pantin
Samedi 2 février | 10h > 12h

Inscription ouverte jusqu'au 29 janvier
au 01 49 15 39 38 ou g.chailleux@ville-pantin.fr

ville-pantin.fr

Direction de la Communication - décembre 2018

Aux Quatre-Chemins, les grands moyens

En pleine mutation depuis quatre ans, **le quartier des Quatre-Chemins est – et restera – la priorité territoriale du mandat.** En 2019, la municipalité consacrera près de 12 millions d'euros à la poursuite de sa rénovation.



Le futur square Sainte-Marguerite.

L'écoquartier, c'est parti !

Sur une emprise de 45 hectares, située entre le quartier de la mairie et celui des Quatre-Chemins, les traits du futur écoquartier commencent à se dessiner. La municipalité vient en effet de signer avec SNCF immobilier le contrat d'achat du terrain – **pour un montant de 2 millions d'euros** – où sera implanté le futur collège Jean-Lolive. Desservi par une nouvelle voie, son ouverture est prévue à la rentrée 2021. (Lire page 22)

Espace public : rénovation en vue

En ce début d'année, la rue Denis-Papin ouvre le bal du plan de réaménagement de plusieurs voies de la ville.

Coût : 1,4 million d'euros.

En 2019, l'ouverture d'un nouveau square de proximité de 1000 m², situé au centre de l'îlot Sainte-Marguerite, est également prévue.

Coût : 425 000 euros.



Parc Diderot : repartir sur des bases saines

Initialement prévue pour la rentrée 2019, l'ouverture du futur parc Diderot va prendre quelques mois de retard afin de dépolluer une petite parcelle de terrain. L'objectif est d'arriver à une ouverture en 2020. (Lire page 28)

Coût total de l'opération : 12 millions d'euros.

Équipements en série

● À côté du parc Diderot, les cinq sheds de l'ancienne filature Cartier-Bresson vont être réhabilités pour accueillir un espace dédié à la petite enfance et une salle d'exposition. Début des travaux en juin 2019 et livraison programmée à l'été 2020.

Coût total de l'opération : 1,5 million d'euros.

● L'école élémentaire Diderot, comprenant 12 classes, un centre de loisirs et une salle de restauration commune à la maternelle également rénovée, ouvrira ses portes à la rentrée 2020.

Coût total de l'opération : 10,4 millions d'euros.



● En 2020, la crèche parentale Jolis Mômes s'installera au sein des anciens bains-douches municipaux totalement réhabilités par la ville, pour un montant de **1,1 million d'euros**. Cette structure verra sa capacité d'accueil passer à 18 berceaux, contre 12 actuellement.

● Avant l'ouverture en 2020 de l'antenne jeunesse du 40, rue Denis-Papin, qui abritera une micro-folie (un musée numérique où l'on pourra découvrir les chefs-d'œuvre de huit musées nationaux et profiter d'un fab lab), une structure provisoire s'installera dès 2019 dans l'actuelle antenne jeunesse.

Coût total du projet : 3,6 millions d'euros

ZOOM SUR...

L'habitat insalubre

Alors que le premier programme de rénovation urbaine des Quatre-Chemins s'achève sur un bilan positif (271 logements démolis, 154 logements sociaux construits et un square bientôt inauguré), le nouveau programme de rénovation urbaine (NPRU) débute. Objectif d'ici à 2030 : démolir 155 logements pour en reconstruire 85.

Agir dans tous les quartiers

À chaque quartier de la ville, **ses petits et grands investissements** en 2019. Revue de détails.



Église

● Réhabilitation intérieure et extérieure de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. Les travaux de charpente et de couverture débuteront cette année.

Coût total du projet : 5,2 millions d'euros.

● Requalification des rues Meissonnier, Charles-Auray et Candale (chaussée, trottoirs, éclairage, pistes cyclables, plantations...).

Coût : 1,4 million d'euros.

Mairie-Hoche

● Études pour la rénovation thermique de l'hôtel de ville (toiture et façade).

Coût total du projet : 5,6 millions d'euros.

● Résidentialisation de l'îlot 27 pour un montant de **500 000 euros** et réfection des espaces verts (*actuellement soumise à concertation, il n'est pas encore possible d'en estimer le coût*).



● Construction de 106 logements sociaux, de 700 m² de commerces et d'un parking public souterrain de 120 places, rue Hoche.

Participation de la ville pour l'ensemble de l'opération d'aménagement du centre-ville : **2,4 millions d'euros**. Participation de la ville pour la construction du parking : **1,5 million d'euros**.

● Plusieurs opérations de réaménagement de l'espace public programmées : piétonisation du quai de l'Ourcq (**900 000 euros**), requalification de la rue de la Liberté (**900 000 euros**), réaménagement du square Vaucanson (**300 000 euros**) et pose de grilles autour du square du 19-mars-1962 (**160 000 euros**).

Courtilières

● Démarrage des travaux de construction du futur espace culturel du quartier, comprenant une bibliothèque de 600 m², une ludothèque de 200 m², un espace diffusion de 150 places et un théâtre de verdure. Livraison prévue en mars 2020.

Coût total du projet : 5,7 millions d'euros.

● Extension de l'école Quatremaire avec la construction d'une salle de restauration et d'une salle de classe. Début des travaux en mars ou avril 2019 et livraison prévue en mars 2020.

Coût total du projet : 1,8 million d'euros.

● Participation à hauteur de **400 000 euros** aux travaux de requalification de l'avenue Jean-Jaurès (ex-RN2) engagés par le département.



L'école Quatremaire agrandie sera livrée en mars 2020.

Quartier du Port

● Ouverture pour l'année scolaire 2019-2020 d'une nouvelle école primaire comprenant 14 classes (6 maternelles et 8 élémentaires), un espace de restauration et un centre de loisirs.

Coût : 12 millions d'euros.

Petit Pantin/Les Limites

● Réhabilitation du stade Charles-Auray : nouvelle piste d'athlétisme, changement des pelouses, remplacement des équipements sportifs, couverture de deux courts de tennis et construction d'une halle sportive. Livraison prévue fin 2019 pour le stade et en 2021 pour la halle.

Coût total du projet : 10 millions d'euros.

● Requalification des rues Lépine et Jacquart.

Coût : 3,4 millions d'euros.

● Fin de la rénovation du parc Henri-Barbusse.

Coût : 150 000 euros.

ZOOM SUR...

Le budget participatif

201 projets déposés, 4 000 votants et 8 lauréats : après le succès de la première édition du budget participatif, ce dispositif est reconduit en 2019 avec une enveloppe financière identique : **500 000 euros pour la réalisation des projets choisis par les Pantinois**.

● Dépôt des candidatures pour la deuxième édition à partir du mois de mars 2019.

RECENSEMENT 2019

Combien sommes-nous ?

Le recensement de la population, qui permet de connaître précisément le nombre d'habitants dans chaque commune, est annuel. Il est indispensable pour établir la participation financière de l'État au budget de la ville et définir les chantiers à mener sur le territoire (construction d'écoles, d'équipements publics, aménagement de lignes de transports collectifs...). Y participer est obligatoire.

À partir du 17 janvier, et jusqu'au 23 février, un agent recenseur, parmi les dix recrutés par la mairie et formés par l'Insee, se présentera, muni de sa carte officielle, dans chaque foyer retenu pour prendre part à la campagne 2019. Il remettra à ses habitants leurs identifiants ainsi qu'une notice pour répondre en ligne au questionnaire. Les personnes n'ayant pas accès à internet se verront remettre pour leur part un formulaire papier à rendre quelques jours plus tard à l'agent recenseur qui repassera à leur domicile.

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires et les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel.

Plus d'infos sur :

le-recensement-et-moi.fr



Les agents municipaux recrutés pour mener la campagne de recensement 2019 (de gauche à droite) :

- 1 Stéphanie Bornier, 2 Gwenaëlle Chailleux,
 - 3 Nicole Potez, 4 Aminata Baldé,
 - 5 Laëtitia Martigny (responsable), 6 Virginie Tuttle,
 - 7 Souabni Abdel, 8 Nadjid Adoui,
 - 9 Houria Cheurfa, 10 Sidibé Kalidou et 11 Raquel Esteves
- (ci-contre, sa carte d'agent recenseur).



Rentrée
2019

Votre enfant est né en 2016

Inscription à l'école

> Jusqu'au 29 mars 2019

ville-pantin.fr

Information
(tél.) 01 49 15 37 41

NEIGE ET VERGLAS

À chacun ses obligations !

En cas de chutes de neige et de verglas, un service d'astreinte est prévu afin que les agents du service propreté interviennent au plus vite : « Ils peuvent être appelés, jour et nuit, pour saler et sécuriser en urgence les voies considérées comme prioritaires et les accès aux écoles et aux équipements publics », précise Christine Pipet, responsable du pôle Gestion administrative du département Cadre de vie. Pour autant, en vertu d'un arrêté municipal, les habitants sont responsables du déblaiement de la neige et de la sécurisation des trottoirs situés devant leur logement. Les syndicats d'immeubles et les bailleurs sociaux ont, quant à eux, le devoir de faire déneiger et de sécuriser les voies et les trottoirs de circulation internes. À défaut, et en cas d'accident, les propriétaires ou les occupants riverains n'ayant pas respecté l'arrêté municipal pourront voir leur responsabilité engagée.

SANTÉ

Gare à la grippe !

Parce que la grippe peut entraîner des complications graves, en particulier pour les personnes âgées, les patients atteints de maladies chroniques ou les femmes enceintes, la Sécurité sociale invite 283 000 personnes en Seine-Saint-Denis à se faire vacciner. Toutes ont reçu un bon de prise en charge pour la vaccination antigrippale. Depuis cette année, ce courrier suffit à retirer le vaccin en pharmacie. Reste ensuite à s'adresser au professionnel de son choix : infirmier, médecin ou sage-femme.

VIE LOCALE

Porteurs de projet, à vos idées !

Jardin partagé, soutien scolaire, cours de cuisine, activité sportive, concert, fête entre voisins... Le bailleur social ICF Habitat La Sablière lance un appel à ses locataires, constitués ou non en amicale, qui souhaitent réaliser un projet visant à améliorer la qualité de vie et la solidarité au sein de ses résidences. Pour participer, il convient de s'entretenir au préalable avec le service du développement social urbain du bailleur qui vérifiera que le projet répond bien aux critères de sélection. Si leur dossier est retenu, les candidats bénéficieront d'un soutien financier et méthodologique. Cette année, les projets ayant trait à l'art et à la culture seront mis à l'honneur et pourront se voir décerner la mention « Coup de cœur » par le jury. L'an dernier, 35 projets ont été soutenus.

Plus d'informations : <http://www.icfhabitat.fr/groupe/appel-projets-cest-reparti>
ou 01 56 77 29 97.



ENVIRONNEMENT

Offrez une deuxième vie à votre sapin

Lui aussi se recycle ! Alors, plutôt que de l'abandonner sur le trottoir, autant faire un geste pour l'environnement en le déposant dans une déchèterie ou, du 5 au 20 janvier, dans l'un des huit points de collecte pantinois* mis à disposition par Est Ensemble. Les conifères ainsi récupérés – vierges de toutes décorations, neige artificielle et autres sacs plastique – seront broyés et transformés en compost ou en paillage pour les espaces verts, quand ceux retrouvés dans la rue seront incinérés. Pour connaître le parc à sapins le plus proche de votre domicile, connectez-vous au site geodechets.fr afin de consulter la carte interactive mise en ligne par Est Ensemble.

*Parking de la maison de quartier des Courtilières, square du 40, rue Denis-Papin, parc du 19-mars-1962, square Vaucanson, parc de la Manufacture, parc Henri-Barbusse, square Grand-Auger et parc Stalingrad.

DÉMOCRATIE LOCALE

Un nouveau conseiller municipal

Occupant le siège laissé vacant suite au décès, l'été dernier, de Jean-Pierre Henry, Bruno Carrère vient de rejoindre le conseil municipal en tant que membre du groupe Front de Gauche.

L'homme connaît bien la « maison » puisqu'il y a effectué deux mandats entre 1989 et 2001 au cours desquels il s'est notamment occupé du développement économique et de l'emploi. Ancien communiste, le nouveau conseiller municipal n'appartient aujourd'hui à aucun parti politique mais reste engagé à gauche. Il a d'ailleurs soutenu la candidature de la France insoumise aux dernières élections présidentielles.

Père de deux enfants, Bruno Carrère est connu à Pantin en raison de ses engagements en tant que parent d'élève et dans le milieu associatif. Depuis quelques années, il copréside le Rugby olympique de Pantin (ROP) où il prône la cohésion et la mixité sociale sur le terrain. « Le club est implanté dans le quartier des Courtilières, que je connais bien puisque j'y ai grandi. Notre sport est un levier pour affranchir les jeunes des déterminismes sociaux et pour les émanciper. » Et, quand il n'est pas sur les bords des terrains de rugby, Bruno Carrère enseigne dans une classe de CP d'une école REP+ à Bobigny. « J'exerce ce métier après une reconversion professionnelle. Auparavant, j'étais cadre dans des collectivités territoriales. »

JAN.
2019

Les invités des marchés

Église	<p>sam. 12 jan.</p> <p>Association La Requincaillerie Animation brico-marché</p>
	<p>sam. 2 fév.</p> <p>Collège Joliot-Curie Vente de gâteaux</p>
	<p>sam. 9 fév.</p> <p>Association La Requincaillerie Animation brico-marché</p>
Magenta	<p>dim. 17 fév.</p> <p>Moissons solidaires Sensibilisation à l'éco-consommation, jeux et quiz sur le gaspillage alimentaire, ateliers culinaires avec des légumes de fin de marché</p>

ANIMATION DES COMMERÇANTS

Église, Olympe de Gouges et Magenta

sam. 12 et dim. 13 jan. > Semaine commerciale : bons d'achat à gagner chez les commerçants

ville-pantin.fr

Information
(tél.) 01 49 15 38 80

Quelle organisation pour la semaine scolaire ?

La question est posée, aux parents de voter

En janvier 2018, les parents d'élèves pantinois s'étaient prononcés à 51 % pour le maintien de la semaine d'école de quatre jours et demi. **Mardi 22 janvier, ils sont de nouveau appelés aux urnes pour se prononcer sur l'organisation de cette semaine scolaire**, dorénavant laissée au libre choix des communes. Explications.

Raphaële Kipen

Musique, arts plastiques, danse, sport, développement durable... À Pantin, les temps d'activités périscolaires (TAP) sont nés en 2014, à la faveur de la réforme des rythmes scolaires. Cette année-là, les petits Pantinois passent à la semaine de quatre jours et demi... et découvrent

au passage une palette d'activités périscolaires menées sur le temps de la pause déjeuner. Ces TAP, comme on les appelle, visent à favoriser l'accès de tous les enfants à de nouvelles pratiques et sont orchestrés, à raison de quatre ateliers de 45 minutes par semaine, par des intervenants extérieurs mais aussi par des animateurs de la ville dûment formés.



Aujourd'hui, tous les élèves de la ville peuvent participer à un ou plusieurs ateliers culturel, sportif ou scientifique de 45 minutes proposés quatre fois par semaine pendant la pause déjeuner. Sur cette photo, un atelier se déroulant au conservatoire.

En 2017, le gouvernement Philippe revient sur cette réforme : à la rentrée 2018, les communes ont dû décider si elles maintenaient, ou non, la semaine de quatre jours et demi. « En laissant la possibilité de choisir entre quatre et quatre jours et demi, le gouvernement a décidé de supprimer l'adjectif "nationale" accolé jusqu'alors au nom "Éducation". Cette organisation de l'école à la carte creuse les inégalités entre territoires et attribue aux communes des responsabilités qui ne sont pas les leurs. Ce n'est pas tolérable », juge Leïla Slimane, conseillère municipale déléguée à l'Enfance, avant de revenir sur ce qui fait l'ADN de Pantin : « La municipalité n'a pris aucune décision unilatéralement. Elle a ainsi souhaité que les parents d'élèves se prononcent sur le temps scolaire de leurs enfants. » En janvier 2018, une consultation est donc organisée. Verdict : 51 % des parents votants se prononcent pour le maintien de la semaine de 4,5 jours et les TAP continuent

à dérouler leur programmation entre midi et 14.00.

Réfléchir ensemble puis consulter

« Si les résultats de la consultation de l'an dernier ont été respectés, explique Hervé Zantman, adjoint au maire délégué aux Affaires scolaires, nous avons entendu les demandes d'un certain nombre de parents de pouvoir réfléchir à la réorganisation des temps de l'enfant. » C'est pourquoi des groupes de travail, ouverts à tous les membres de la communauté éducative (parents d'élèves élus ou pas, enseignants, Atsem, animateurs...) se sont tenus entre mai et décembre 2018. Organisation des TAP sur le temps de la pause déjeuner ou après l'école ? Et dans ce cas, faut-il proposer des ateliers d'1 h 30 deux fois par semaine ou de 45 minutes quatre fois par semaine ? Et la classe, doit-elle débiter à 8.30, 8.45 ou 9.00 ? Vous l'aurez compris : de ces moments de réflexion plusieurs propositions de réorganisation de la semaine d'école sont nées. Toutes seront soumises au choix des parents mardi 22 janvier, date à laquelle seront installés des bureaux de vote dans toutes les écoles, entre 8.00 et 9.00 et entre 16.15 et 18.30. La proposition arrivée en tête sera rapidement soumise au directeur académique, puis au Conseil départemental de l'Éducation nationale afin que le nouvel aménagement des temps scolaires puisse être effectif dès la rentrée 2019.

Mais avant cela, pour faire son choix en connaissance de cause, cinq réunions publiques (une par quartier) permettront d'exposer, du 14 au 18 janvier, les alternatives proposées.

● Pour connaître les dates des cinq réunions publiques, lire ci-contre.

Que dit le code de l'éducation ?

- 24 heures de classe maximum par semaine
- 3 h 30 maximum par demi-journée
- 5 h 30 maximum de classe par journée



ville de Pantin

Jeunes 17/25

Bafa citoyen

- > 1 parcours de formation reconnue
- > 50h de bénévolat

Inscrivez-vous du 28 jan. au 8 fév.

ville-pantin.fr



Le LAB' 7/9, av. Édouard Vaillant (tél.) 01 49 15 48 09

ville de Pantin



Parlons-en !

Temps de l'enfant

Suite aux groupes de travail menés avec les acteurs de la communauté éducative, plusieurs scénarios se dessinent. **5 réunions pour échanger** sur les options soumises au vote :

- 14 jan.** Quartier des Courtillières
maison de quartier - 1, av. Aimé Césaire
- 15 jan.** Quartier Mairie Hoche
maison de quartier - 12, rue Scandicci
- 16 jan.** Quartier du Petit-Pantin / Les Limites
maison de l'enfance - 63, rue Charles Auray **18h30**
- 17 jan.** Quartier Église
bourse du travail - 201, av. Jean Lolive
- 18 jan.** Quartier des Quatre-Chemins
maison de quartier - 42, av. Édouard Vaillant

Mardi 22 janvier : vote dans toutes les écoles

ville-pantin.fr



Information (tél.) 01 49 15 41 60

Direction de la Communication - décembre 2018

Sur le terrain des initiatives

Pour aider les bonnes idées à se concrétiser

À 25 ans tout juste, Kamel et Mehdi se sont saisis des IDH (initiatives des habitants), **un dispositif municipal de soutien aux projets**, pour organiser un tournoi de football inter-quartiers.

Guillaume Gesret

« **L**e football est une passion pour nous, mais aussi pour beaucoup de jeunes de Pantin. Ce sport rassemble et véhicule des valeurs comme le respect et la fraternité », expliquent en préambule Kamel Mohamed et Mehdi Saïdi. Voilà pourquoi les deux jeunes hommes organisent, samedi 2 mars, un tournoi de foot en salle ouvert aux adolescents de 14 à 17 ans issus de tous les quartiers de la ville. « Nous voulons, précisent-ils, que ce tournoi réunisse seize équipes composées de jeunes des Quatre-Chemins, des

Courtillières, du centre-ville et de l'îlot 27 et surtout qu'il se déroule dans une bonne ambiance. »

Pour voir leur projet aboutir, Kamel et Mehdi se sont rapprochés du pôle Démocratie locale, où ils ont déposé un dossier présentant leur idée. « C'est la première fois que nous organisons un tel événement, nous avons donc demandé un coup de main à la ville... » Laquelle a accepté de soutenir l'initiative en ouvrant les portes du gymnase Maurice-Baquet et en leur versant 400 euros. Une somme qui financera



Kamel Mohamed et Mehdi Saïdi, sur cette photo avec l'un de leurs amis (au centre), s'investissent dans la vie de la ville.

la sonorisation, les repas des 80 joueurs attendus ce jour-là et les boissons servies à la buvette. Les deux amis peuvent aussi compter sur les conseils avisés du chargé de mission à la Démocratie locale, Ramy Karim, qui a l'expérience de ce type de rendez-vous.

Douze projets soutenus en 2018

À l'image de ce tournoi de football, d'autres événements ont été soutenus par la ville l'année dernière : kermesse pour Halloween au parc Stalingrad, barbecue aux Courtillières, pique-nique avec concert rue Boieldieu... Autant d'initiatives portées par des habitants non constitués en association et qui entrent dans le cadre des IDH (initiatives des habitants), un dispositif d'aide aux projets citoyens. À la clé, une aide financière pouvant aller jusqu'à 400 euros, des conseils juridiques avisés (pour la fermeture d'une rue à la circulation par exemple) et un soutien logistique sans faille (prêt de matériel, mise à disposition d'un équipement public...). En 2018, douze initiatives répondant aux critères de convivialité, d'animation de la vie locale et d'intérêt général ont obtenu le « feu vert » de la ville.

● **Pour bénéficier des IDH, contacter le pôle Démocratie locale au ☎ 01 49 15 48 82 ou par mail : c.kettler@ville-pantin.fr. Les dossiers peuvent être déposés tout au long de l'année.**



ville de Pantin

5/17 ans

Séjours vacances
15 destinations d'été
> Forum d'information

Mercredi 6 février | 17h > 21h
Salle Jacques Brel - 42, avenue Édouard Vaillant

ville-pantin.fr



Les 11-25 ans aux manettes !

Bientôt, un festival par et pour les jeunes

Le 21 juin aura lieu la première édition d'un festival à l'attention des jeunes... et organisé par eux ! **Son nom et surtout l'ensemble de sa programmation seront décidés par tous les 11-25 ans** volontaires pour rejoindre le comité d'organisation. Arts, musique, spectacles, sport, détente, loisirs... Toutes les idées sont les bienvenues ! Mais quel serait le festival idéal des jeunes Pantinois ? Canal leur a posé la question dans les antennes jeunesse.

Alban Colombel



Bouilly, 17 ans

« Une scène où faire son show »

« Ce festival doit rassembler un maximum d'activités variées, afin de permettre au plus grand nombre de participer. Du chant, des jeux, des tournois sportifs... Comme je pratique la danse, j'aimerais aussi voir une scène où les jeunes artistes de la ville pourraient faire leur show et où chacun pourrait s'exprimer ! Et bien sûr, que le tout se déroule dans la mixité. »



Ségolène, 15 ans

« Avec des artistes connus »

« Ça serait génial si on pouvait inviter des artistes connus ! Je pense à Aya Nakamura ou Mac Tyer pour la musique et à des humoristes comme Fadily Camara et Ahmed Sylla. Mais ce festival doit aussi permettre à des jeunes talents de se montrer. Et pas seulement dans le domaine des arts. Si les jeunes qui aiment cuisiner veulent préparer eux-mêmes la restauration, ça doit être possible ! »



Maxime, 19 ans

« S'ouvrir à d'autres pratiques »

« Mon festival idéal ? Un festival qui surtout ne propose pas que du rap ! Il faudrait que cet événement permette de s'ouvrir à d'autres pratiques. J'aimerais donc y découvrir beaucoup de choses variées comme des expositions de photo, de peintures ou de sculptures. Il faudrait aussi de la danse, des chants, de la magie et des démonstrations de skate ou de double dutch. Un stand de jeux de société serait également bienvenu. Enfin, j'aimerais pouvoir y manger des glaces, du pop-corn et de la barbe à papa. »



Isaac, 19 ans

« Des mini-tournois, des concerts »

« Pour moi, le festival idéal a lieu dans un stade et débute pas des mini-tournois de basket, de football et de handball. Ensuite, il faudrait enchaîner avec des concerts de hip-hop, idéalement d'artistes connus comme Damzo, Rohff et Lacrim. Ça me plairait bien de participer au comité d'organisation. »



Assa, 11 ans

« Avec une tombola et du tricot »

« Moi qui adore pratiquer beaucoup d'activités en dehors de l'école, j'aimerais que ce festival puisse aussi proposer plein d'animations : des spectacles, comme de la danse afro, du sport : basket-ball, volley-ball, une tombola, et pourquoi pas aussi des initiations à des loisirs moins connus. Je pense par exemple au tricot ! »



Kenza, 15 ans

« On ouvre la piscine »

« Je verrais bien un festival composé de plusieurs stands : nourriture, boissons, scène artistique, kermesse pour les plus petits... Si le festival devait se dérouler à proximité de la piscine, ça pourrait être intéressant de l'ouvrir car il fera chaud en juin ! Et moi qui essaie de monter une association de solidarité avec des amis, j'aimerais que ce festival soit gratuit pour tous. »

● **Pour faire partie de l'aventure, contacter, ou se rendre directement, à l'antenne jeunesse la plus proche de chez soi et au Lab'. Toutes les adresses sur : ville-pantin.fr.**

Au CND, danser corps et âme

Imagine, des moments rien que pour elles

Pendant quatre mois, le Centre national de la danse (CND) propose à des Pantinoises **une expérience artistique et réflexive sur la place du corps féminin, ses représentations et le soin de soi, à travers différentes pratiques.** Un projet inédit, baptisé Imagine, fruit d'un partenariat entre le CND et la préfecture de Seine-Saint-Denis.

Hana Levy

Une mélodie en canon s'échappe du studio 9 où des femmes tapotent et massent, en faisant vibrer leur voix, le corps des autres. Un peu plus tard, elles traversent le studio, inventant des pas et scandant « *I love my body!* ». Ces 20 Pantinoises participent à Imagine, un programme entièrement gratuit, qui propose, pour la deuxième année consécutive, à des femmes de Pantin et de Seine-Saint-Denis (lire encadré) d'aller à la rencontre des autres et de prendre soin d'elles, à raison de quatre jours par semaine, une semaine par mois, quatre mois durant. « *Imagine est né de la volonté d'aider les femmes du territoire à se réapproprier leur corps. Il s'agit aussi de leur donner des outils à réutiliser ensuite dans leur vie personnelle* », précise Claire Buisson, chargée d'éducation artistique et culturelle au CND qui anime les ateliers avec la chorégraphe Nina Santès.

Né en 2016 du désir commun de Mathilde Monnier, directrice du CND, et de Fadela Benrabia, préfète à



Imagine rassemble 20 femmes de tous horizons autour d'un projet à la fois d'écoute de soi et d'ouverture aux autres.

l'égalité des chances de Seine-Saint-Denis, de créer un projet à destination des femmes, Imagine est financé principalement par la préfecture de Seine-Saint-Denis, le CND, les institutions culturelles partenaires et le conseil départemental.

Pour constituer le groupe et s'assurer de sa mixité, Claire Buisson s'est appuyée sur près de cinquante structures culturelles et sociales de la ville. Exceptionnel et original, Imagine a même sa charte: la gratuité, des horaires adaptés aux mères de famille, rassembler des femmes de 18 à 70 ans de toutes catégories sociales, une horizontalité qui fait de chacune – participantes, médiatrice et chorégraphe – une actrice du projet.

Un programme complet

Si le point de départ d'Imagine est la danse, le projet puise dans toutes sortes de techniques et en particulier

les pratiques somatiques (techniques de soin du corps blessé très utilisées en danse). Le matin est dédié à un travail corporel et vocal, après une séance de relaxation-méditation ou de qi gong. Un déjeuner végétarien maison est ensuite offert aux participantes. L'après-midi est consacré à des sorties et rencontres. Au programme cette année: une exposition au Palais de Tokyo, trois spectacles de danse, une séance chez le coiffeur, un atelier artistique, du yoga, une rencontre avec une gynécologue et deux historiennes de l'histoire des femmes. « *Inviter les femmes à déplacer leur corps, c'est les inciter à déplacer leur façon de penser, explique la chorégraphe. Ces pratiques de réappropriation du corps englobent tout un processus de métamorphose.* »

Dans ce gynécée, lové dans le cocon du CND, chacune joue le jeu du

lâcher-prise, sans peur d'être jugée, ni préjugés. « *C'est une chance de partager ces moments avec des femmes qu'on ne rencontrerait pas autrement* », explique Catherine, l'une des participantes. « *Être chouchoutée, reprendre contact avec son corps, n'avoir rien à rendre. C'est un cadeau!* », s'enthousiasme de son côté Virginie. Shamsa ajoute: « *Je ne m'occupe jamais de moi. Ici, je*

prends le temps d'écouter ce que mon corps chuchote et j'oublie tout! »

La vocation d'Imagine d'exister au-delà des 16 jours d'ateliers et d'être créateur de lien semble avoir fonctionné. « *L'année dernière, des réseaux d'entraide sont nés entre les participantes. Certaines se sont relayées au chevet d'une femme isolée, d'autres ont passé le jour de l'an et sont sorties ensemble* », conclut Claire Buisson.

Imagine le 93!

Orchestré par le CND, Imagine se déroule simultanément dans trois autres villes du département: à Aubervilliers, au Tremblay-en-France et à Bondy. Dans chacune de ces communes, une chorégraphe est invitée et un partenariat avec une structure culturelle établi. Imagine permet ainsi de tisser des liens avec les territoires voisins et, à des femmes d'âges, de milieux et de statuts sociaux différents, de se rencontrer. Les 6 et 7 mai prochains, une manifestation festive conçue par les 80 participantes permettra aux quatre groupes de se réunir avec, à la clé, des échanges et la présentation de leurs travaux respectifs.



Ravalement de façade du CND: où en est-on ?

Mardi 20 novembre, Bertrand Kern, le maire, a rencontré des représentants du ministère de la Culture pour évoquer les travaux de réhabilitation de la façade du bâtiment de béton. Canal fait le point.

Il y a un an, la direction du Centre national de la danse (CND) tirait la sonnette d'alarme: la dégradation de sa façade était si préoccupante qu'elle aurait pu provoquer le déménagement de l'institution et de sa centaine de salariés. En cause, la détérioration du béton provoquant des infiltrations d'eau, lesquelles ont fait rouiller l'armature en métal du bâtiment, accélérant un peu plus les dommages. Les filets de protection placés sur la façade en juillet 2017 pour éviter les accidents? De simples pansements qui, hélas, ne permettront pas de faire l'impasse sur des travaux d'envergure, devenus inéluctables.

Si le bâtiment du CND appartient à la ville, c'est l'État qui a la charge de son entretien depuis que la municipalité a signé avec lui, en 1997, un bail emphytéotique de 60 ans. En somme, Pantin en est propriétaire et l'État locataire, même s'il ne paye pas de loyer. Pour autant, c'est à l'État, via le ministère de la Culture, qu'incombent les travaux de réfection de la façade. Travaux dont le coût s'élèverait à 20 millions d'euros, un budget titanesque pour le ministère qui a sollicité l'aide de la municipalité pour en assurer la maîtrise d'ouvrage.

Le 20 novembre, lors d'un rendez-vous au ministère de la Culture, Bertrand Kern a réaffirmé son attachement au CND et sa volonté de garder sur son territoire cette prestigieuse institution culturelle qui fait « *partie de l'ADN de Pantin* ». Le maire a ainsi proposé de mettre l'ingénierie des équipes communales au service des travaux, sans perdre de vue que ces derniers doivent être financés par l'État afin de ne pas grever le budget municipal qui a par ailleurs vu ses dotations baisser cette année encore.

Drôles de pantins !

Le petit monde de Nicolas Darrot

La Maison Rouge (Paris XII^e) lui a consacré une exposition. Le musée de la Chasse et de la Nature fait figurer dans ses collections permanentes son sanglier automate. **En 2018, il a présenté ses œuvres dans le cadre de l'exposition Artistes et Robots au Grand Palais.** Nicolas Darrot vit et travaille à Pantin tout en exposant à Paris, New York, Tokyo ou Berlin. Rencontre avec un artiste protéiforme.

Hana Levy

C'est ici, dans son atelier pantinois, que l'artiste sculpteur-inventeur-bricoleur de génie conçoit de drôles de bêtes envoûtantes et terriblement vivantes, à la mécanique complexe et sophistiquée. Insectes animés, pantins facétieux, automates doués de parole qui s'animent comme par magie... Son curieux bestiaire, poétique et articulé, semble tout droit sorti de l'imagination d'un savant fou. Au croisement de la science et de la littérature, ses automates empruntent autant au règne animal qu'à la poésie de Sylvia Plath, au traité de Lucrèce *De la nature des choses* qu'à son plaisir de petit garçon de démonter ses jouets pour en voir les entrailles. Ses souvenirs d'enfant et ceux de ses garçons servent de terreau à ses œuvres, son intérêt pour la pensée animiste et sauvage, les sciences et la dissection aussi. Parfois crépusculaire, son univers est toujours poétique et



© Lionel Cateilan

Ariel, sorte de yeti réalisé par Nicolas Darrot, faisait partie de l'exposition Règne analogue à La Maison Rouge.

convoque les dieux des petits riens. Que ce soit avec *Ariel*, une créature hirsute tout en poils, ou avec l'étrange personnage de *L'Oreille*, qui sort en ronchonnant du pavillon d'une oreille. L'humour est aussi omniprésent dans son travail. Dans *Injonction III*, un cerf tiré par des ficelles remonte le moral d'une sacoche déprimée. En 2016, l'ancien centre culturel de La Maison Rouge lui offre ses 1 000 m² pour une exposition solo intitulée *Règne analogue*, une prouesse pour un artiste quadragénaire ! Pourtant l'homme à la silhouette longiligne et à l'humour taiseux reste discret. Après avoir fait des études d'architecture et les Beaux-Arts de Paris, il rejoint un collectif d'artistes d'art appliqué à Montreuil et travaille un temps dans le cinéma. « Plus qu'aux Beaux-Arts, c'est avec eux que j'ai appris les techniques de moules en silicone et d'effets spéciaux que j'utilise beaucoup dans mon travail », précise-t-il.

Entre marionnette et art cinétique

Pour réaliser ses œuvres, l'artiste commence par dessiner, passe à la 3D sur ordinateur puis fabrique tout lui-

même. Un processus créatif qui peut prendre entre une heure et dix ans. « J'ai besoin de manipuler ! Je tiens beaucoup à l'expérimentation. C'est ce qui me garantit de rester au plus près vivant. » Dans la tradition de la sculpture animée, de la marionnette et de l'art cinétique, Nicolas Darrot programme les mouvements de ses créatures mécaniques par ordinateur et les accompagne parfois d'une bande-son. Ses créatures hybrides, mi-robots, mi-humains, semblent avoir une vie propre. Comme un organisme vivant, sa *Petite Ourse* ou sa tête de chien-loup, *Véga*, se couvrent de gel puis perdent leur fourrure de givre en un goutte à goutte hypnotique. « Je suis fasciné par toutes sortes de mouvements, même les plus imperceptibles, comme l'évaporation du gel. » Aujourd'hui, malgré les nombreuses commandes, la préparation de plusieurs expos, un projet avec un chercheur en physique du CNRS, l'artiste continue à douter et à chercher le singulier. « Mon travail a un territoire qui lui est propre. Je crois plus aux vertus de l'émerveillement qu'à celles de la morale. » Chacun y lira son message. <http://nicolasdarrot.com/>

20 ans en fanfare

Illumination et descente en rappel de la façade, défilé au son de la musique caribéenne, danses créoles, exposition... Vendredi 14 décembre, **il n'en fallait pas moins pour fêter les 20 ans de la maison de quartier des Courtilières** devenue, en l'espace de deux décennies, le cœur battant de l'animation du quartier.



© Sylvain de la Rua



Noël solidaire, pas solitaire ! Vendredi 14 décembre était organisé le premier **Noël solidaire à l'attention des adultes**. Au programme : séance de cinéma au Ciné 104 puis repas au restaurant Le Relais. Les participants sont repartis avec un petit cadeau, tout comme les enfants qui ont participé le lendemain, salle Jacques-Brel, à la fête consacrée aux familles.

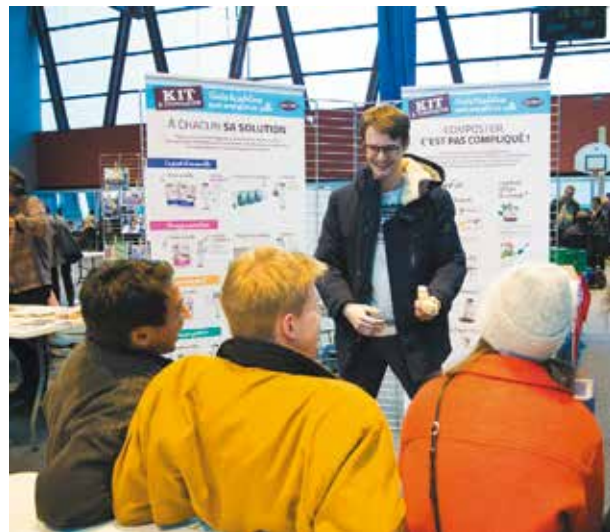


Eux aussi ont eu droit à leur spectacle de Noël ! Durant tout le mois de décembre, les enfants accueillis dans les crèches de la ville ont pu profiter **d'animations de fin d'année** comme sur cette photo au multi-accueil des Courtilières.



© Hugo Lebrun

Un mois de décembre riche en enseignements citoyens pour les 36 membres du conseil des enfants qui, mercredi 12, **sont partis à la recherche des symboles de la République de l'hôtel de ville** et ont visité le bureau du maire. Le lendemain, direction l'Arc de triomphe où ils ont participé à la cérémonie de ravivage de la flamme du tombeau du soldat inconnu, aux côtés des membres du Comité d'entente qui rassemble toutes les associations d'anciens combattants de la ville.



Entre démonstrations de danse et de capoeira, chorale, vente d'objets artisanaux par les associations participantes et animations, **le Téléthon a, une nouvelle fois, tenu toutes ses promesses** samedi 8 décembre, sur le marché de l'Église.

Petits trucs et grandes astuces pour économiser l'énergie et réduire ses déchets au menu du Village des éco-solutions, installé au gymnase Maurice-Baquet le 26 novembre.



Vendredi 7 décembre, c'est du square Lapérouse, situé dans le quartier des Quatre-Chemins, que Bertrand Kern, le maire, a **lancé les illuminations de fin d'année** en compagnie des enfants des centres de loisirs Jean-Lolive, Joséphine-Becker et Diderot qui ont entonné des chants de Noël.



Et de 42! La dernière semaine de novembre, **les Amis des arts organisaient leur 42^e salon** à l'occasion duquel ses membres – des artistes plasticiens amateurs – ont pu présenter leur travail et rendre hommage à Roger Nolf, leur ancien président, décédé au printemps dernier.



Les 7, 8 et 9 décembre, 20 artisans d'art du territoire – parmi lesquels 16 Pantinois – ont **vendu leurs réalisations à prix réduits** à l'occasion de la neuvième édition de la Braderie de Noël organisée par Est Ensemble à la Maison Revel.

Mercredi 19 décembre, l'association **Le Refuge inaugurerait ses nouveaux locaux**, un immeuble entier, mis à disposition par la ville, lui permettant d'étendre son action notamment en direction des femmes et des familles en situation de précarité. Au micro, Philippe Avez, directeur de cet organisme reconnu d'intérêt général.



© Hugo Lebrun

Mardi 11 décembre, les élèves de moyenne-grande section de l'école Eugénie-Cotton ont reçu **Drôle d'aventure pour Leïla, le livre qu'ils ont contribué à écrire et à illustrer**. Un projet porté par la ville, en partenariat avec l'Éducation nationale, dont le thème était cette année « origines et vivre ensemble ».



Samedi 8 décembre, le collège Lavoisier organisait un **forum des métiers** à l'attention de ses élèves de troisième, de PE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) et de Segpa (section d'enseignement général et professionnel adapté). Tous ont pu s'informer auprès de professionnels issus de divers secteurs d'activité.



Samedi 1^{er} décembre, les bénévoles du Secours populaire ont vendu, sur le marché de l'Église, des **jouets d'occasion récoltés par l'agence immobilière Century 21**, installée avenue Jean-Lolive.



L'écoquartier est sur les rails !

Les premiers terrains enfin acquis par la ville



À l'horizon 2030, cette emprise de 45 hectares deviendra un écoquartier comprenant 1 500 logements, un parc de 2,5 hectares, 100 000 m² de bureaux et de nombreux équipements publics.

L'acte de vente d'une partie des terrains sur lesquels la ville va construire un écoquartier a été signé par Bertrand Kern, le maire, et Benoît Quignon, directeur général de SNCF immobilier, mercredi 28 novembre. **Le projet, qui doit notamment permettre de réunifier les deux parties de Pantin historiquement séparées par des voies SNCF, peut enfin démarrer.**

Christophe Dutheil

C'est fait ! Après onze ans de réflexion et de discussions, la ville de Pantin vient de parvenir à un accord avec SNCF immobilier, la branche immobilière du groupe SNCF, pour l'acquisition d'une parcelle de 10 665 m². Un pas de géant pour l'écoquartier. L'acquisition de ce terrain va en effet permettre de lancer les travaux – en l'occurrence, la construction par le conseil général du nouveau collège Jean-Lolive, dont la livraison est prévue en 2021. La même année, une plate-forme autonomie pour les seniors, comprenant un centre de santé, et 71 logements, dont 24 sociaux, seront livrés. Plus largement, ce qui se joue sur ces 45 hectares est capital pour Pantin. Le futur écoquartier, qui sera relié à la gare RER par une passerelle, doit en effet permettre de réunifier le nord

et le sud de la ville, séparés depuis le XIX^e siècle par les voies SNCF, et donc contribuer à désenclaver le quartier des Quatre-Chemins. La ville a également pour ambition d'y créer un parc de 2,5 hectares et 2,5 hectares d'espaces paysagers, un ensemble d'éco-constructions comprenant 1 500 logements (dont 33 % de logements sociaux), 100 000 m² de bureaux et plusieurs équipements publics, comme une école maternelle. Dans le sillage de son édification, le quai aux Bestiaux, une ancienne gare de marchandises d'où partit le 15 août 1944 le dernier train de déportés, sera consacré « quai de la Mémoire » dans le cadre d'un réaménagement visant à lui donner « toute sa place dans l'histoire ». Reste désormais pour la ville à finaliser l'acquisition, toujours auprès de SNCF immobilier, des terrains situés derrière et à proximité de la gare :

60 000 m² actuellement occupés par les entrepôts de la Sernam et, à l'est du site, les terrains ferroviaires servant aujourd'hui de base de travaux.



La vente par SNCF immobilier à la ville des premiers mètres carrés du futur écoquartier, pour un montant de 2 millions d'euros, a été actée en présence de Gérard Cosme, président d'Est Ensemble et de Fayçal Douhane, sous-préfet de Seine-Saint-Denis.

© Jean-Philippe Dollet - DCOMBIONE

Et si on passait à l'action ?

La transition énergétique, c'est maintenant !

Avec son plan Climat-air-énergie territorial (PCAET), **Pantin nourrit de fortes ambitions en matière de transition écologique.** La ville vient ainsi de lancer trois dispositifs visant, d'une part, à réduire sa propre consommation d'énergie et, d'autre part, à impulser des actions citoyennes de production d'énergie solaire. **Alban Colombel**

Des actions concrètes contre le réchauffement climatique. Telle est, en substance, l'ambition de trois dispositifs actuellement lancés par la ville dans le cadre du PCAET (lire Zoom sur...). Trois dispositifs à l'impact direct sur la consommation d'énergie, l'un visant à la réduire, les deux autres à renforcer la production d'énergie verte, citoyenne et locale. La ville vient ainsi de lancer un ambitieux programme d'isolation thermique de ses bâtiments les plus énergivores. Le centre de loisirs Jacques-Prévert, ainsi que les écoles Charles-Auray et Paul-Langevin seront les premières structures à bénéficier, dès cette année, de ce dispositif dont les actions pour les années à venir sont d'ores et déjà planifiées, à hauteur d'1,1 million d'euros par an en moyenne. « La liste des bâtiments jugés prioritaires pour ce programme est le fruit d'un diagnostic interne mené sur les 200 bâtiments municipaux », explique Philippe Lebeau, conseiller municipal délégué à

l'Énergie, aux Transports et à la Lutte contre les pollutions. *Le dérèglement climatique nous concerne tous : les citoyens, comme les institutions. Voilà pourquoi la ville de Pantin se doit d'être exemplaire sur cette question.* »

Cadastre solaire

C'est d'ailleurs avec cette même logique d'exemplarité que la ville a tenu à rejoindre la coopérative Électrons Solaires 93. Désormais propriétaire de parts au sein de cette structure vouée à démocratiser la pose de panneaux photovoltaïques sur tout le territoire d'Est Ensemble, Pantin va mettre à disposition de cette coopérative la surface exploitable des toits de l'école Marcel-Cachin qui accueilleront donc, à terme, un dispositif citoyen de production d'énergie renouvelable. L'idée : lancer une réflexion au sein de la population. « Chaque habitant peut devenir acteur de la transition écologique via l'énergie solaire », affirme Charline Nicolas,

adjointe au maire déléguée au Développement durable et à l'Environnement. *La ville, en tant qu'autorité publique, peut et doit favoriser les actions citoyennes en ce sens. C'est ce que nous tentons d'impulser ici.* »

Et après l'exemplarité, place à la facilitation ! Au printemps prochain sera lancée une interface en ligne répertoriant l'ensemble des toits de la ville et inventoriant leurs potentiels respectifs en matière de production d'énergie solaire. Un cadastre solaire interactif en somme, où chaque habitant pourra non seulement savoir si le toit de son habitation (maison ou copropriété) est éligible à la pose de panneaux photovoltaïques, mais également connaître le coût estimé d'une éventuelle installation, le retour sur investissement attendu (via la revente à EDF ou l'auto-consommation) et être mis en relation avec un artisan recommandé. Derrière cette solution opérationnelle complète, une ambition : multiplier le nombre de panneaux photovoltaïques sur les toits pantinois, et ainsi augmenter la part d'électricité verte et locale dans le réseau de distribution global.

Et si vous produisiez de l'énergie solaire ?
Plus d'infos sur electrons-solaires93.org, à contact@electrons-solaires93.org ou lors de la réunion organisée mardi 29 janvier à 20.00, à la maison de quartier des Quatre-Chemins (42, rue Édouard-Vaillant).

ZOOM SUR...

Le plan Climat-air-énergie territorial

Adopté en novembre 2017 par le conseil municipal, le plan Climat-air-énergie territorial est le programme d'actions structurant la politique de la ville en matière de transition écologique. Il est composé de 35 actions réparties sur quatre axes : tendre vers une ville plus verte et économe en énergie, s'engager dans des pratiques de consommation responsable, promouvoir des modes de déplacement moins énergivores et moins polluants et poursuivre les efforts d'exemplarité de la ville. Les trois dispositifs dont il est ici question intègrent le premier axe.



© iStock

Pas de rénovation sans concertation

Bienvenue à la Maison des projets de l'îlot 27

Fin 2019, le projet de rénovation urbaine de l'îlot 27 sera déposé à l'ANRU, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine. D'ici-là, les réunions entre résidents, agents municipaux et élus se multiplieront afin d'**imaginer un projet répondant aux attentes des habitants**. Un lieu dédié à cette concertation a même été créé : la Maison des projets.

Alban Colombel

18.30, mardi 11 décembre. Une quinzaine de résidents de l'îlot 27 ont répondu présent à l'invitation de la ville pour le premier atelier urbain organisé à la Maison des projets. Inauguré quelques jours plus tôt, le 23 novembre, ce nouveau lieu d'échanges et de débats vit sa toute première heure de fonctionnement.

À l'ordre du jour, une question : comment réaménager au mieux l'espace situé devant le 21, rue Auger ? La problématique n'est pas simple. L'espace en question se divise en deux parties : une dalle et une surface en pleine terre. Une heure de riches échanges plus tard, une proposition obtient l'accord de tous les participants : la dalle pourrait accueillir des bacs hors-sol qui permettraient de créer des jardins partagés et quelques jeux pour enfants en marquage au sol. L'espace vert, lui, se muera en zone de détente ombragée, végétalisée et dotée de quelques bancs. Pour valider cette proposition, un questionnaire sera envoyé à tous les riverains. Le verdict de l'enquête sera dévoilé lors d'un deuxième atelier urbain, programmé le 24 janvier, qui abordera ensuite un autre point : la rénovation du mail piéton.

Le charme de la co-construction
Atelier après atelier, les habitants de l'îlot 27 pourront s'exprimer sur

l'ensemble des travaux de rénovation que connaîtra le quartier dans les mois à venir : réaménagement du Petit-Bois, avenir de l'école Eugénie-Cotton, déplacement de la crèche... « *Notre philosophie est simple, détaille Mathieu Monot, adjoint au maire délégué à la Démocratie locale. Nous souhaitons construire une ville participative où chacun peut s'exprimer sur son cadre de vie. C'est la raison d'être de cette Maison des projets. Tout simplement parce qu'on ne fait pas le bonheur des gens contre leur volonté, et parce qu'un projet recueillera davantage l'adhésion s'il est choisi plutôt que subi. Il ne faut pas oublier que les habitants sont les experts de l'usage des lieux de vie, et que leur avis est, de fait, forcément pertinent.* »

Une « expertise d'usage » qui, tout en s'appuyant sur les résultats des études techniques présentées en



La Maison des projets accueillera au moins un atelier urbain par mois et des permanences chaque semaine.

atelier et les conseils des agents municipaux compétents, doit permettre l'éclosion du projet le plus fédérateur et le plus viable possible. « *C'est le principe de la co-construction, reprend Mathieu Monot. La ville et les habitants collaborent ainsi en concertation pour réfléchir aux moyens de faire respirer à nouveau ce quartier, de le rouvrir à la vie locale.* » Dans le cadre de la Loi de programmation pour la ville et de cohésion urbaine, qui pose le cadre et les objectifs du Nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU), une nouvelle Maison des projets verra le jour dans les toutes prochaines semaines mais cette fois-ci, dans le quartier des Quatre-Chemins.

● **Prochain atelier urbain de la Maison des projets de l'îlot 27 :** mercredi 24 janvier à 18.30. 25 bis, rue Auger.

À votre écoute, coûte que coûte

Avec la tenue d'ateliers urbains mensuels et une permanence assurée chaque semaine, la Maison des projets de l'îlot 27 devient le lieu privilégié des échanges entre les riverains et la ville. Située face à l'école Eugénie-Cotton, en plein cœur de l'îlot 27, elle a pour ambition de garantir l'information, la consultation des riverains et de recueillir leurs doléances sur les projets de rénovation urbaine du quartier. Trois demi-journées par semaine (jeudi matin, mardi et vendredi après-midi) et un samedi par mois, une permanence y est assurée par un agent municipal. Pouvant accueillir aussi bien les associations que le conseil citoyen, la Maison des projets reste ouverte à tous les Pantinois.

Afin de faire avancer le dialogue et pour permettre aux habitants de voir leurs avis et suggestions intégrer le projet final, des ateliers urbains vont désormais y être proposés *a minima* une fois par mois, et ce, jusqu'à la réalisation de la rénovation. C'est également depuis le 25 bis, rue Auger que sera assuré son suivi.

● **Les membres du conseil citoyen, garants de la co-construction du projet, peuvent recevoir les habitants. Pour prendre rendez-vous (impératif) :** conseilcitoyenpantin@gmail.com.

ville de
Pantin

RÉCITS
DE VILLE
#

Pantin se raconte en six opus à collectionner

#3 _ **habiter**

#4 _ **solidaire**

#5 _ **créer**

à paraître

#6 _ **durable**

déjà parus

#1 _ **histoire urbaine**

#2 _ **grandir**

Disponible en version papier auprès de l'accueil du centre administratif

ville-pantin.fr



Classement en zone d'aléa très fort

Les conséquences du projet de modification du PLU

Mercredi 5 décembre, **Bertrand Kern, le maire, et plusieurs représentants de l'État et de l'Inspection générale des carrières (IGC) ont répondu aux questions des habitants des secteurs de la rue du Bel-Air et du parc Henri-Barbusse**, inquiets des conséquences du projet de modification du plan local d'urbanisme (PLU) résultant de la publication d'une nouvelle carte des risques liés à la présence d'anciennes carrières sous leur domicile. Passage en revue des principales questions posées.

Christophe Dutheil

Des relevés détaillés sont effectués par l'IGC depuis le début du XX^e siècle. Sur quelles nouvelles données s'appuient les modifications de la carte d'aléas ?

« Ces cartes, qui peuvent être consultées sur rendez-vous à l'IGC, ont été enrichies au fur et à mesure, et notamment à l'appui des événements signalés, des forages réalisés ou des relevés effectués », indique Marc Hannyoy, représentant de l'IGC.

Pourquoi la ville de Pantin, où un premier périmètre de risque a été établi dès 1986 par arrêté préfectoral, modifie-t-elle son plan local d'urbanisme afin d'y intégrer la nouvelle carte des aléas ?

La sixième modification du PLU, qui a donné lieu à une enquête publique menée du 22 octobre au 21 novembre, s'appuie sur les éléments adressés au maire par la préfecture le 25 janvier 2018, à la suite d'une nouvelle étude menée par l'Inspection générale des carrières (IGC). Dans ce courrier, la préfecture indique la nécessité d'intégrer dans le PLU la nouvelle version de la carte d'aléas liés aux risques carrières. Elle réclame par ailleurs l'interdiction des constructions nouvelles soumises à permis de construire dans le secteur le plus exposé : la zone d'aléa très fort.

Le maire pouvait-il ne pas respecter cette demande ?

Non. « En tant que maire, a expliqué Bertrand Kern, j'ai l'obligation de retranscrire les informations communiquées par la préfecture dans le PLU. À défaut, et dans l'hypothèse d'une catastrophe, je serais tenu responsable pénalement. »

Quelles sont les conséquences de la modification du PLU pour les habitations situées en zone d'aléa très fort ?

« Il n'est pas, et n'a jamais été, question de détruire l'existant ou de faire partir les habitants. Le PLU n'est pas rétroactif et ne vaut que pour les futures autorisations d'urbanisme, à compter de son approbation », a insisté le maire. Seules les nouvelles constructions soumises à permis de construire dans les zones UBr (zones mixtes à forte dominante d'habitations soumises au risque carrière), UGr (quartier d'habitat pavillonnaire soumis au risque carrière) et Nr ou Nar (zones naturelles soumises au même risque) seront interdites.

Mais pourra-t-on réaliser des travaux dans les habitations se trouvant en zone d'aléa très fort ?

Dans le nouveau PLU, il est précisé que « les reconstructions après sinistre sont autorisées sous réserve que le pétitionnaire mette en œuvre les mesures nécessaires



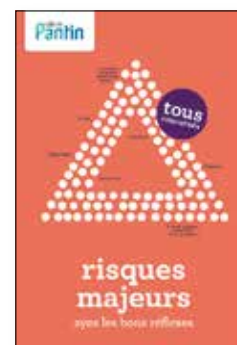
Mercredi 5 décembre, à la Maison de l'enfance, Bertrand Kern, le maire, Fayçal Douhane, sous-préfet de Seine-Saint-Denis, Marc Hannyoy, de l'Inspection générale des carrières (IGC), Agnès Couret et Sylvia Ettenat, de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE), ont répondu aux questions des 150 habitants présents.

pour s'assurer de la stabilité du sous-sol ». Dans ce cas, l'avis de l'IGC sera sollicité par la mairie pour toute prescription de travaux. Cependant, l'entretien courant des habitations (changement de fenêtres, ravalement de façade...) reste possible.

Les services municipaux sont-ils dans l'obligation d'informer de la situation les potentiels acheteurs de biens situés dans la zone d'aléa très fort ?

Oui. « Les services municipaux ont l'obligation d'informer les acheteurs potentiels sur l'interdiction qui leur sera faite de procéder à toute nouvelle construction », rappelle Bertrand Kern.

Depuis février 2018, tout certificat d'urbanisme (CU) délivré par la ville de Pantin sur demande des notaires concernés mentionne l'existence du nouveau risque carrières.



Le guide actualisé des Risques majeurs est disponible dans les établissements publics de la ville depuis mai 2018. Il est également consultable sur ville-pantin.fr.

Pantin prend position !

La ville demande un moratoire sur les travaux



La forêt de la Corniche des Forts a prospéré sur d'anciennes carrières de gypse.

Jeudi 13 décembre, lors du dernier conseil municipal de l'année, les groupes Socialiste, Citoyen et Apparenté, Europe Écologie Les Verts-Écologistes et Citoyens Engagés et Pantin à gauche, l'humain d'abord ! ont déposé un vœu commun relatif au devenir de la Corniche des Forts. Adopté par 39 voix, le groupe Les Républicains-UDI-Modem ayant voté contre, le texte exige un moratoire sur les travaux afin de permettre l'émergence d'un projet réellement écologique.

O.R./C.D.

La Corniche des Forts ? C'est cette forêt dense et sauvage de 27 hectares à la biodiversité exceptionnelle, située à cheval sur Romainville, Pantin, Noisy-le-Sec et Les Lilas. Dans ces communes, c'est aussi l'un des sujets les plus polémiques du moment. En cause : les travaux entrepris par son propriétaire, la région Île-de-France, pour la transformer en une « île de loisirs ». Pour les élus socialistes et écologistes de Pantin, « ce projet, récemment renommé "promenade immersive écologique" et imaginé à la fin du siècle précédent, n'est plus adapté à notre temps (...) qui impose une politique forte de création d'îlots de fraîcheur ». Si l'aménagement de cette forêt représente une formidable opportunité d'offrir un lieu de respiration en ces temps de réchauffement climatique, il n'en reste pas moins qu'elle a prospéré sur d'anciennes carrières de gypse. Longtemps interdite d'accès pour des raisons évidentes de sécurité, son sous-sol nécessite d'être comblé afin d'éliminer les

risques de mouvements de terrain susceptibles d'affecter les habitations situées en contrebas, notamment à Pantin. Un remblaiement qui doit être effectué avec des matériaux perméables, comme des graviers, et non imperméables, à l'image du béton qui aurait pour effet d'empêcher le développement racinaire des arbres et de provoquer « un ruissellement des eaux plus fort pouvant entraîner des glissements de terrain et des inondations au pied du plateau ».

À l'aune de ces impératifs – préserver ce poumon vert tout en le sécurisant –, les élus portant le vœu considèrent le projet de la région « coûteux, dangereux et caduque ». Et de souhaiter « un moratoire sur l'ensemble des travaux prévus ou en cours (...) afin de permettre l'ouverture de discussions avec les territoires concernés ». En jeu : faire émerger un projet à l'apport écologique incontestable, centré sur la préservation de la forêt et de sa biodiversité. En l'absence de moratoire, la ville s'opposera au projet actuel.

Zoom sur...

L'inspection générale des carrières

L'IGC est chargée de la gestion des risques liés aux anciennes carrières et à la dissolution du gypse à Paris et dans la plupart des communes de la petite couronne.

Parc Diderot : livraison en 2020

Un retard dû à des travaux de dépollution nécessaires

En 2020, le quartier des Quatre-Chemins accueillera un espace vert où l'on pourra se baigner.



Depuis quelques mois, les travaux d'aménagement du parc Diderot sont à l'arrêt. En cause, la découverte d'une nappe de pollution qui doit être éradiquée. Conséquence : **la livraison de l'espace vert est dorénavant prévue en deux temps, à l'été puis à l'automne 2020.**

Frédéric Fuzier

Dans le cadre de l'obtention du permis d'aménagement du futur parc Diderot, autrefois occupé par une savonnerie et par La Compagnie parisienne des asphaltes, la ville a lancé en février dernier des études géotechniques. « L'avant dernier sondage a décelé une poche de pollution, localisée en dessous de l'actuelle aire de jeu, à l'emplacement du futur city-stade. Vraisemblablement, les restes d'une ancienne cuve de stockage de l'usine d'asphalte », explique Guillaume Vera-Navas, responsable de la mission Environnement et Développement durable de la ville. Située à environ 7 mètres de profondeur, cette poche est composée d'hydrocarbures et de goudrons mélangés à la terre. Pour mesurer son impact réel sur la santé, la ville a immédiatement demandé des études complémentaires. « Elles sont rassurantes, reprend-il. La

nappe n'est pas très étendue et ses polluants remontent peu en surface. Il n'y aurait donc, en l'état, pas de contre-indication à l'usage d'un city-stade recouvert d'un enrobé bitumé souple et isolant. »

Opération dépollution

Quoi qu'il en soit, la ville a naturellement pris la décision de procéder à une dépollution. Une opération d'ampleur entraînant un surcoût de 5 millions d'euros, s'ajoutant aux 7 millions d'euros initialement prévus pour l'aménagement de cet espace vert. « À partir du moment où l'on découvre une source de pollution, explique Mathieu Monot, adjoint au maire délégué à l'Espace public, il faut impérativement s'en occuper. Nous sommes en zone urbaine dense et le parc va être très fréquenté. Il n'est pas question de prendre le moindre risque, on le doit à nos habitants. » La ville a donc retenu une méthode de dépollution consistant à insérer des aiguilles

dans la nappe d'hydrocarbures pour chauffer puis canaliser et confiner les émanations ensuite évacuées dans des décharges dédiées. Un choix qui permet de poursuivre la construction de l'école élémentaire voisine, dont l'ouverture est prévue pour la rentrée 2020. Cette méthode est aussi la seule à rendre possible la reprise des travaux du parc qui pourront être menés en parallèle. Ainsi, ces derniers démarrent début mars, quand le chantier de dépollution débutera en mai. Une livraison partielle est prévue à l'été 2020 et la livraison totale à l'automne de la même année. Mathieu Monot précise : « Nous allons avoir quelques mois de retard. Pour nous, comme pour les riverains, un chantier ne va jamais assez vite. Mais il est nécessaire de prendre toutes les précautions d'usage. En 2020, les Pantinois se presseront aux Quatre-Chemins, attirés par cet espace de verdure et ce lieu de baignade exceptionnel et unique en son genre. » 2020, une année importante pour le quartier qui verra également l'ouverture d'un espace petite enfance et d'une salle d'exposition dans les sheds rénovés de l'ancienne filature Cartier-Bresson ainsi qu'une micro-fole, un musée numérique où l'on pourra découvrir les chefs-d'œuvre de huit musées nationaux.

SQUARE VAUCANSON

Les riverains ont tranché



Ambiance zen ou sportive ? Choix difficile pour les riverains du square Vaucanson qui, en novembre, avaient à se prononcer sur son aménagement. D'un côté, huit méridiennes, quatre hamacs, des jeux d'eau et un poumon de verdure. De l'autre, deux aires de jeux et un city-stade.

La victoire, annoncée le mardi 4 décembre à l'occasion d'une réunion publique, a été assez nette puisque 60 % des 170 votants se sont prononcés pour l'ambiance zen. Les travaux ont déjà commencé et, dès le mois de mai, il sera possible de flâner et de se reposer dans la quiétude du nouveau square Vaucanson.

INFO TRAVAUX

La rue du Chemin-de-Fer en sens unique

Des travaux de réfection de voirie prévus par la Ville de Paris sur la rue du Chemin-de-Fer vont entraîner, à partir de la mi-janvier et pour une durée minimum d'un mois, un changement de la circulation. De la jonction avec la rue Pasteur jusqu'à la porte de la Villette, la circulation passera en sens unique de Pantin vers Paris.

Pendant la durée des travaux, il ne sera donc plus possible de l'emprunter pour rejoindre la rue Édouard-Vaillant en venant de la porte de la Villette. Deux alternatives sont possibles : soit emprunter la rue Magenta puis la rue Sainte-Marguerite, soit passer directement par l'avenue Jean-Jaurès (ex-RN2). Ces déviations seront indiquées au moyen d'une signalisation spécifique.

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Le square du 19-mars-1962 bientôt fermé la nuit

Joli écrin de verdure de presque un hectare situé au bord du canal de l'Ourcq, le square du 19-mars-1962 a été totalement réhabilité il y a deux ans. Dorénavant, il abrite, dans une ambiance zen, des aires de jeu flambant neuves, des espaces verts plus vastes, des tables de pique-nique et de tennis de table, un cani-parc ou encore un terrain de pétanque. Mais face à des incivilités, dégradations et nuisances sonores nocturnes déplorées par les riverains, surtout l'été, la municipalité s'est résolue à fermer l'accès au square la nuit. À partir du printemps prochain, il sera donc entièrement clôturé par des grilles et accessible via deux portails coulissants motorisés. Les portes s'ouvriront automatiquement dès 6.30 du matin pour être refermées par le gardien à 19.30 l'hiver et à 21.00 l'été. De nouvelles bornes lumineuses y seront également installées.

ÉTAT CIVIL NOVEMBRE 2018

naissances

BARRY Alyssi
SEKAL Idriss, Abdeljalil
TENA Samuel, Bougou, Choua
CAZENAVE WHITTAKER Eleonore, Joyce, Marie
SAÏD AHDOUNGA Lina

AYEB Selma
SCHAB Orion, John
SONGNÉ ROMAIN Maly, Louis, Maasaï
MBACKE Sokhna, Awa
MOHAMMAD Ahmed, Raza

NADEAU Alice, Sophie, Catherine
ESSBAÏ Zakaria
CHORZEPA Hanna, Eliza
VARIN GINOUVIER Aloïs
SOW Abou, Bakiry

LANCRY Avishai, Joshua
HMAID Nouridine, Mohamed

mariages

Nassim CHIBANI et Nadia SOULMI
Tarek AMARA et Sarah EL AGOUZ
Martine RAULT et Christian THOMAS
Gül AKÇAN et Umut TIRYAKI
Abdou DIOP et Ndeye FAYE

décès

Nicole NAVY



Un cru exceptionnel pour la 11^e édition

En 2018, 72 commerçants et services de proximité labellisés

Lundi 10 décembre, le salon d'honneur de l'hôtel de ville a prêté son cadre majestueux à la désormais traditionnelle cérémonie de remise du label Pantin Qualité. Pour cette 11^e édition, 72 commerces et services de proximité – dont une dizaine de petits nouveaux – se sont vus attribuer **cette distinction qui récompense notamment la qualité de la relation client et l'aménagement de la boutique.**

Tiphaine Cariou

Depuis 2007, le label Pantin Qualité promeut les commerçants, artisans et professions libérales qui contribuent à faire de Pantin une ville dynamique et accueillante. Des professionnels cherchant sans cesse à améliorer leurs services. Ce label offre également au consommateur un outil d'identification des valeurs portées par les commerçants, notamment en termes de relation client. Cette année, 72 lauréats ont reçu le précieux sésame. Un record !

Reflétant l'offre diversifiée de la ville, le cru 2018 couvre une trentaine d'activités, de la boulangerie à l'auto-école, en passant par la bijouterie, la pharmacie ou le restaurant. Même diversité du côté de la dizaine de nouveaux lauréats qui, pour la plupart, se sont récemment installés à Pantin. Leur point commun ? Avoir développé une activité originale, à l'image de la brasserie Gallia ou encore du cyclo-café Les Bécanes d'Antoine. « Le label ne reflète pas seulement la diversité des activités des commerces mais aussi leur implantation dans tous les quartiers de la ville », complète Zora Zemba, conseillère municipale déléguée au Commerce et à la Valorisation touristique.

Pour cette édition 2018, ce sont des étudiants en commerce de Your Junior Conseil, une junior entreprise construite sur le modèle d'un cabinet de conseil et d'études marketing, qui ont endossé le rôle des « visiteurs mystère » pour évaluer les commerces en fonction de 40 critères. Alors, qui sont les commerçants qui ont tout bon ? Lisez ce qui suit !

Toutes les photos des commerçants sont de Laetitia d'Aboville, à l'exception de celles d'Immo+, de Santéveto, du Fournil de Paris, de Sindbad Voyages et de Dock B qui sont de Fatima Jellaoui.



72 commerçants ont cette année reçu le label Pantin Qualité des mains de Bertrand Kern, le maire, et de Zora Zemba, conseillère municipale chargée du Commerce.



Quatre-Chemins
● LA HALLE AUX CHAUSSURES
68, avenue Édouard-Vaillant ☎ 01 48 95 95 52



Quatre-Chemins
● SG COIFFURE 79, avenue Édouard-Vaillant
☎ 01 48 43 00 65



Quatre-Chemins
● SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 58, avenue Jean-Jaurès
☎ 01 48 43 14 11



Courtilières
● PHARMACIE DES COURTILLIÈRES
7, rue Martin-Luther-King ☎ 01 48 37 47 27



Petit Pantin-Les Limites
● AUBERGE DU CHEVAL NOIR
2, avenue Gaston-Roussel ☎ 01 48 45 80 64



Église
● 8 à HUIT 2, rue Jean-Nicot ☎ 01 48 43 71 33



Quatre-Chemins
● ARTIST-ANT 41, avenue Édouard-Vaillant
☎ 09 67 16 59 20



Quatre-Chemins
● INTERMARCHÉ 44 bis, avenue Jean-Jaurès
☎ 01 49 42 20 60



Quatre-Chemins
● GRANDE PHARMACIE DES QUATRE-CHEMINS 74, avenue Jean-Jaurès ☎ 01 48 45 73 71



Église
● AUTO-ÉCOLE CER MILANI
167, avenue Jean-Lolive ☎ 01 48 45 57 87



Église
● BOUCHERIE TURQUE SARAY
115, avenue Jean-Lolive ☎ 01 48 10 05 56



Église
● BRASSERIE GALLIA 35, rue Méhul
☎ 01 57 14 56 72



Église
● **CENTURY 21** 83 bis, avenue Jean-Lolive
☎ 01 41 83 64 64



Église
● **CRÉDIT AGRICOLE** 128, avenue Jean-Lolive
☎ 01 48 10 23 70



Église
● **DAVID ET PHILLY** 120, avenue Jean-Lolive
☎ 01 48 45 17 26



Église
● **ROYAL PANTIN** 149, avenue Jean-Lolive
☎ 01 48 46 24 75



Église
● **SDS SÉCURITÉ** 98, avenue Jean-Lolive
☎ 01 49 15 05 50



Église
● **L'ATELIER by M** 123, avenue Jean-Lolive
☎ 09 51 86 66 97



Église
● **IMMO +** 123, avenue Jean-Lolive
☎ 01 57 42 33 29



Église
● **LA FABRIQUE 3D** 3, rue Régnault
☎ 09 81 26 40 01



Église
● **LA RÉSERVE** 45, rue Jules-Auffret
☎ 01 48 45 88 04



Église
● **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** 153, avenue Jean-Lolive
☎ 01 48 45 10 34



Mairie-Hoché
● **A.V.L. IMMOBILIER HOCHÉ**
46, avenue Jean-Lolive ☎ 01 48 44 45 40



Mairie-Hoché
● **AUTO ÉCOLE DU CANAL** 30, quai de l'Aisne
☎ 01 57 14 92 20



Église
● **LE COMPTOIR** 137, avenue Jean-Lolive
☎ 09 73 16 44 11



Église
● **LE PLATE'S** 140, avenue Jean-Lolive
☎ 01 57 42 93 14



Église
● **MAISON LACHELIER** 11 bis, rue Charles-Auray
☎ 01 48 43 74 18



Mairie-Hoché
● **AUTO-ÉCOLE L'OLIVE DU PRÉ**
9, rue Beaurepaire ☎ 01 48 44 69 69



Mairie-Hoché
● **BRICORAMA** 59-61, avenue Jean-Lolive
☎ 01 48 91 33 44



Mairie-Hoché
● **CANAL BURGER** 36 bis, rue Hoche
☎ 01 48 44 31 01



Église
● **OPTIC 2000** 124, avenue Jean-Lolive
☎ 01 48 32 79 44



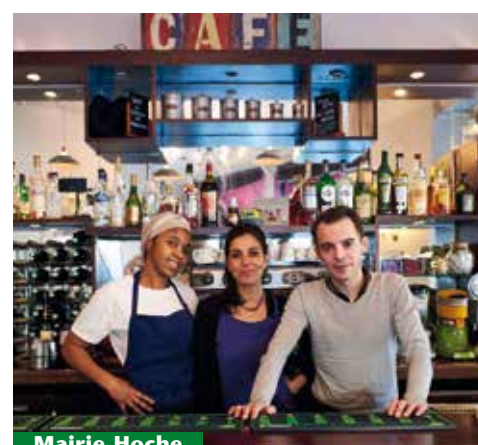
Église
● **PAUSE CAFÉ** 149, avenue Jean-Lolive
☎ 01 48 45 14 38



Église
● **POMPES FUNÈRES SANTILLY**
10, rue des Pommiers ☎ 01 48 45 02 76



Mairie-Hoché
● **CAROL VOYAGES** 8, rue Scandicci
☎ 01 49 15 97 85



Mairie-Hoché
● **CHEZ COCOTTE** 80, avenue du Général-Leclerc
☎ 01 57 14 67 91



Mairie-Hoché
● **CITROËN** 68/70, avenue du Général-Leclerc
☎ 01 49 15 10 00



Mairie-Hoche
 ● **CLINIQUE SANTÉVÉTO** 61, rue Hoche
 ☎ 01 48 44 28 20



Mairie-Hoche
 ● **COURTEPAILLE** 9, avenue du Général-Leclerc
 ☎ 01 48 43 42 72



Mairie-Hoche
 ● **CROQUEMBOUCHE** 2-4, rue Victor-Hugo
 ☎ 01 48 95 48 05



Mairie-Hoche
 ● **LE BISTROT DU MARCHÉ** 16, allée des Ateliers
 ☎ 01 48 70 17 04



Mairie-Hoche
 ● **LE COIN DU PAIN** 2, rue Florian
 ☎ 01 56 27 04 06



Mairie-Hoche
 ● **LE FOURNIL DE PARIS** 60, avenue Jean-Lolive
 ☎ 06 14 20 87 47



Mairie-Hoche
 ● **CROQUETTES ET COMPAGNIE**
 69, avenue Jean-Lolive ☎ 09 54 67 63 54



Mairie-Hoche
 ● **EAU CANAL** 1-3, avenue Édouard-Vaillant
 ☎ 01 41 71 89 57



Mairie-Hoche
 ● **FROMAGERIE LA PANTINOISE**
 34, rue Hoche ☎ 01 48 46 21 23



Mairie-Hoche
 ● **LE LIEU DU VIN** 80, avenue du Général-Leclerc
 ☎ 01 48 44 85 35



Mairie-Hoche
 ● **LE SAINT CLAUDE** 56, avenue Jean-Lolive
 ☎ 01 48 45 02 44



Mairie-Hoche
 ● **LES COMPAGNONS DU DEVOIR**
 22, rue des Grilles ☎ 01 48 87 38 69



Mairie-Hoche
 ● **GARAGE DE LA CROIX ROUGE**
 7, rue Vaucanson ☎ 01 48 45 98 23



Mairie-Hoche
 ● **IBIS BUDGET PARIS PORTE DE PANTIN**
 96, avenue du Général-Leclerc ☎ 01 48 40 13 14



Mairie-Hoche
 ● **JEAN-LOUIS FRANCE** 126, avenue Jean-Lolive
 ☎ 01 48 45 66 92



Mairie-Hoche
 ● **MEILLEURTAUX.COM**
 11, avenue Édouard-Vaillant ☎ 01 48 46 63 00



Mairie-Hoche
 ● **MERCURE PARIS PORTE DE PANTIN**
 22, avenue Jean-Lolive ☎ 01 48 91 66 00



Mairie-Hoche
 ● **MIAM CORNER** 12, allée des Ateliers
 ☎ 01 48 44 61 26



Mairie-Hoche
 ● **KARILLON** 31, rue Eugène-et-Marie-Louise-Cornet
 ☎ 01 48 44 05 14



Mairie-Hoche
 ● **LA BELLE LUNETTE**
 48, avenue Jean-Lolive ☎ 01 48 45 14 13



Mairie-Hoche
 ● **LA MALLE AUX HISTOIRES**
 81, avenue Jean-Lolive ☎ 01 48 97 21 94



Mairie-Hoche
 ● **NICOLAS** 47, avenue Jean-Lolive
 ☎ 01 48 45 19 77



Mairie-Hoche
 ● **PICARD** 59, avenue Jean-Lolive
 ☎ 01 48 96 19 08



Mairie-Hoche
 ● **PIZZA DI ROMA**
 49, avenue Jean-Lolive ☎ 01 48 43 20 20



Mairie-Hoche
 ● **PRATICIENNE EN HYPNOSE
 THÉRAPEUTIQUE ESPACE SANTÉ HOCHÉ**
 7, avenue Jean-Lolive ☎ 06 08 85 29 03



Mairie-Hoche
 ● **SALON HAIRDRESSER**
 19, rue du Pré-Saint-Gervais - Centre commercial
 Verpantin ☎ 01 84 21 47 40



Mairie-Hoche
 ● **SINDBAD VOYAGES S, rue Hoche**
 ☎ 01 41 50 86 55



Mairie-Hoche
 ● **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**
 65, avenue Jean-Lolive ☎ 01 49 15 91 61



Mairie-Hoche
 ● **STÉPHANE PLAZA IMMOBILIER**
 73, avenue Jean-Lolive ☎ 01 48 10 19 79



Mairie-Hoche
 ● **SUCRÉ SALÉ 10, rue Victor-Hugo**
 ☎ 01 75 47 76 51



Mairie-Hoche
 ● **VAP'IN SHOP PANTIN (ancien Au petit tabac)**
 2, avenue Édouard-Vaillant ☎ 01 41 71 06 44



Quartier du Port
 ● **DOCK B 1, place de la Pointe** ☎ 01 41 71 49 69



Quartier du Port
 ● **GREENPOINT 2, place Johan-Barthold-Jondkind**
 ☎ 01 56 96 49 46



Quartier du Port
 ● **L'ATELIER AU BORD DE L'O**
 11, mail Hélène-Brion ☎ 06 09 54 06 29



Quartier du Port
 ● **LE GALANGA S, place Cécile-Brunschvicg**
 ☎ 01 56 96 45 02



Quartier du Port
 ● **LES BÉCANES D'ANTOINE**
 15, mail Hélène-Brion ☎ 01 56 96 45 02

Les élus et leurs délégations

Le maire et les adjoint(e)s

 Bertrand Kern Maire. Conseiller départemental de Seine-Saint-Denis. Conseiller métropolitain et territorial. ☎ 01 49 15 40 00	 Alain Périès premier adjoint Urbanisme, Aménagement, Habitat et Bâtiments. Conseiller territorial délégué au Territoire du Faubourg. ☎ 01 49 15 39 59	 Nadine Castillou Petite enfance et Parentalité. ☎ 01 49 15 39 38	 Mathieu Monot Démocratie locale, Qualité de l'espace public, Travaux et Politique de la ville. Conseiller territorial. ☎ 01 49 15 39 59	 Nathalie Berlu Vie des quartiers, Vie associative et Coopération décentralisée. Vice-présidente Est Ensemble déléguée aux Ressources Humaines et au Dialogue social. ☎ 01 49 15 45 50
 Jean-Jacques Brient Action sociale. ☎ 01 49 15 41 75	 Sanda Rabbaa Logement. ☎ 01 49 15 41 75	 Hervé Zantman Affaires scolaires. ☎ 01 49 15 39 38	 Françoise Kern Prévention, Citoyenneté et Sécurité. Conseillère territoriale. ☎ 01 49 15 41 75	 Sonia Ghazouani-Ettih Ressources humaines. ☎ 01 49 15 39 59
 Rida Bennedjima Développement économique, Métiers d'art, Emploi, Insertion et Formation. ☎ 01 49 15 39 59	 Charline Nicolas Développement durable et Environnement. Conseillère territoriale. ☎ 01 49 15 41 75	 Jean Chrétien Vie culturelle, Patrimoine et Mémoire. ☎ 01 49 15 41 75	 Kawthar Ben Khellil Qualité du service public et Relations avec les usagers. ☎ 01 49 15 41 75	

Les conseiller(e)s de la majorité délégués

 Leïla Slimane Enfance. ☎ 01 49 15 39 38	 Julie Rosenczweig Renouvellement urbain des Quatre-Chemins. ☎ 01 49 15 39 59	 David Amsterdamer Affaires générales, Fêtes et cérémonies. Conseiller territorial. ☎ 01 49 15 41 75	 Élodie Salmon jeunesse. ☎ 01 49 15 39 59	 Abel Badji Sport. ☎ 01 49 15 41 75	 Vincent Loiseau Santé et Handicap. ☎ 01 49 15 41 75	 Emma Gonzalez Suarez Intergénération, Égalité des droits, Égalité femmes/hommes et lutte contre les discriminations. ☎ 01 49 15 39 38
---	--	---	--	--	---	---

Les autres conseiller(e)s de la majorité

 Didier Segal-Saurel Propreté. ☎ 01 49 15 39 59	 Louise-Alice Ngosso Médiation urbaine. ☎ 01 49 15 41 75	 Zora Zemma Commerce et Valorisation touristique. ☎ 01 49 15 39 59	 Philippe Lebeau Energie, Transports et Lutte contre les pollutions. ☎ 01 49 15 41 75	 Brigitte Plisson Conseillère territoriale. ☎ 01 49 15 41 75	 Bruno Clérembeau ☎ 01 49 15 41 75	 François Birbès Vice-président Est Ensemble délégué aux Finances. ☎ 01 49 15 41 75
--	---	---	--	---	---	--

 Laïla Ben-Nasr ☎ 01 49 15 41 75	 Félix Assouhoun ☎ 01 49 15 41 75	 Raoudha Faouel ☎ 01 49 15 41 75	 Yannick Mertens ☎ 01 49 15 41 75	 Richard Perrusot ☎ 01 49 15 41 75	 Ophélie Ragueneau-Greneau ☎ 01 49 15 41 75	 Pierre-Dominique Pausicès ☎ 01 49 15 41 75
---	--	---	--	---	--	--

Les conseiller(e)s de la minorité de gauche

 Samir Amziane Conseiller territorial. ☎ 01 49 15 39 59	 Benoît Rey ☎ 01 49 15 39 59	 Bruno Carrère ☎ 01 49 15 39 59	 Nadia Azoug ☎ 01 49 15 41 75	 Nacime Amimar ☎ 01 49 15 41 75	 Grégory Darbadie ☎ 01 49 15 41 75
--	---	--	--	--	---

Les conseiller(e)s de la minorité de droite

 Geoffrey Carvalhinho Conseiller territorial. ☎ 01 49 15 39 59	 Ilona-Manon Zsoter ☎ 01 49 15 39 59	 Michel Wolf ☎ 01 49 15 39 59	 Fabienne Merovici ☎ 01 49 15 39 59
---	---	--	--

Les autres élus

Gérard Cosme
Président d'Est Ensemble Territoire de la Métropole du Grand Paris.

Vos conseillers départementaux Canton Pantin - Le Pré-Saint-Gervais: Bertrand Kern et **Florence Laroche** Florence Laroche reçoit le 3^e jeudi du mois de 16.00 à 18.00 RdV ☎ 01 43 93 93 26

Bastien Lachaud
Votre député bastien.lachaud@assemblee-nationale.fr ☎ 01 40 63 60 00

Groupe Socialiste, Citoyen et Apparenté

Pantin, investir pour demain

Le moment est venu de vous souhaiter à chacun d'entre vous, au nom de la majorité des élus Socialistes, Citoyens et Apparentés, tous nos vœux de bonheur et de santé pour 2019. Les besoins de solidarité et d'exemplarité sont réclamés par nos concitoyens. La crise sociale de la fin d'année 2018 devrait être une opportunité pour asseoir une réelle politique sociale redistributive avec le retour de l'ISF et la taxation du capital plutôt que le travail. Il n'en sera rien. E. Macron préfère privilégier les plus riches avec la flax tax plutôt que de redonner un réel pouvoir d'achat aux Français. Pour les collectivités, en 2018, la contractualisation, telle qu'elle est réalisée, relève d'une recentralisation autoritaire du gouvernement sans respect des engagements. Pour Pantin, elle se conjugue à la diminution de la participation de l'État de moins 33,4 millions d'euros depuis 2013. Cette exigence libérale et comptable conduit à une réduction de la capacité à investir, à altérer le service public et les équipements publics locaux. L'assise populaire de Pantin est d'allier l'accessibilité des activités proposées (centres de loisirs, village d'hiver...) et la mixité sociale du territoire. Dans la continuité de l'action politique depuis 2001, Bertrand Kern a su associer une gestion rigoureuse et maintenir un service public de qualité. Depuis 2017, les investissements sont passés de 33 millions à 53 millions d'euros par an. Pour notre majorité, l'année 2019 sera assurément une année d'investissement avec pour priorités l'éducation, la petite-enfance, le développement durable, le sport et la propreté. Le budget voté renforce cette stratégie d'une ambition de ville solidaire, durable, attractive et citoyenne. À travers cette politique, notre responsabilité est de ne laisser personne sur le bord du chemin, d'agir par l'éducation, la solidarité, la citoyenneté – ADN de notre ville – pour favoriser les parcours de nos enfants. Car ce seront nos enfants, tous nos enfants, qui demain en situation de responsabilité inventeront nos façons de vivre et de concevoir l'altérité, et imagineront ensemble un avenir collectif. Pour notre majorité, ces investissements sont le bien commun le plus précieux à leur légier.

Vincent Loiseau, président de groupe.

Parti radical de gauche

Ensemble pour lutter contre les violences faites aux femmes !

Depuis plusieurs années sont organisées des rencontres pour former et informer les professionnels de la ville sur les différentes formes de violence et la manière dont on peut lutter pour aider les femmes et les enfants qui en sont victimes, car chaque violence faite à une femme est une violence faite à un enfant. Cette année, le thème du séminaire portait sur les cyber violences. Sont intervenues : Ernestine Ronai, responsable de l'observatoire départemental des violences envers les femmes, Brigitte Broux, directrice de l'association SOS Femmes 93 ainsi qu'une représentante de l'association E-enfance. La violence est insidieuse, l'agresseur organise son agression de manière méthodique et sournoise. Il choisit sa victime, l'isole, la dévalorise et inverse la responsabilité pour se justifier. Avec les réseaux sociaux d'autres formes de violence sont apparues menant au harcèlement et à la surveillance des faits et gestes des victimes souvent sous forme d'anonymat. Les violences en ligne ont les mêmes conséquences que les violences réelles : domination des hommes sur les femmes, sexisme qui promet ce que doivent faire les femmes, violence sexiste et sexuelle, cyber contrôle dans le couple. Seulement une femme sur dix déclare avoir déposé plainte suite à des violences et ce chiffre n'évolue pas. Aider les femmes en facilitant leurs démarches lorsqu'elles décident de porter plainte est une priorité pour la ville. Ainsi, pour mieux accompagner les victimes de violence lorsqu'elles se rendent au commissariat, la municipalité de Pantin a souhaité la présence d'un professionnel spécialement formé pour les recevoir. Cet accueil en commissariat permettra aux femmes de se sentir plus à l'aise, de parler plus facilement et de bénéficier d'un accompagnement spécifique. C'est tous ensemble que nous parviendrons à changer le regard sur les femmes, notamment par l'éducation de nos enfants en faveur de l'égalité filles/garçons. Lutter pour l'égalité c'est aussi lutter contre les violences, ne l'oublions pas ! Très bonnes fêtes de fin d'année !

**Emma Gonzalez Suarez
Conseillère municipale déléguée à l'Intergénération, à l'Égalité des droits, à l'Égalité femme/homme et à la Lutte contre les discriminations.**

Pantin Écologie

La démocratie participative, une réalité pantinoise

La période des fêtes de fin d'année s'achevant, espérons que les vœux prononcés pour 2019 se traduisent par plus de justice sociale et plus d'écoute et de considération. Si les manifestations de décembre n'ont été que très peu démonstratives à Pantin, les revendications légitimes des « gilets jaunes » ont fait apparaître, outre les difficultés de vie de certaines familles, une nécessaire prise en compte de l'établissement de la démocratie participative à tous les échelons de notre société. À Pantin, nous pouvons nous féliciter que sa traduction se soit confirmée par la mise en place du budget participatif. Budget participatif qui a vu plus de 4000 votants, preuve de cette soif des Pantinois, et ce, quels que soient leur âge et leur quartier, de s'impliquer dans la vie citoyenne. À l'arrogance de certains propos et à l'insuffisance des réponses gouvernementales et des énarques de Bercy, perçues par une large majorité des Français, les Pantinois ne doivent pas sous-estimer l'implication quotidienne des conseillers municipaux. Cette disponibilité des élus de terrain traduisant, s'il en était besoin, leur dévouement et le lien entre les revendications, parfois légitimes, et les réalités des contraintes réglementaires ou budgétaires. Aujourd'hui nos populations ont soif d'être associées aux décisions prises par les responsables politiques, d'être informées et d'être aussi, force de proposition. Il est heureux qu'émergent des forces constructives s'exprimant sur tel ou tel sujet impliquant leur quotidien, leur avenir, celui de leurs enfants et leur environnement. Nos concitoyens ont envie et besoin de s'impliquer dans la vie politique, sachons les entendre et traduire leurs aspirations raisonnables et raisonnées. À Pantin, la démocratie participative est sur la bonne voie, car la vision d'un seul homme, sur tous les sujets, n'est plus de mise au vingt-et-unième siècle, les décisions prises dans le secret d'un cabinet n'ont plus vocation à voir le jour, le pouvoir est à la concertation, dans notre ville comme ailleurs. Laissons les Pantinois proposer le nom d'une rue ou émettre un avis sur tel ou tel projet urbanistique. Les Pantinois ont des idées, sachons les associer et soyons à leur écoute !

**Didier Segal-Saurel,
conseiller municipal délégué
Pantin Écologie**

Europe Écologie Les Verts Écologistes et Citoyens Engagés

Texte non parvenu

Front de gauche

Les dizaines de milliers de citoyens qui se sont mobilisés dans le mouvement des gilets jaunes et les millions de Français qui les soutiennent ont exprimé une double volonté : vivre dignement et peser sur les décisions qui les concernent. Ces aspirations doivent être entendues. Depuis des décennies, les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres s'accroissent, dans le monde, dans notre pays et même dans notre ville. La société se morcelle au point de menacer notre capacité à vivre ensemble. De plus en plus de nos concitoyens se détournent de la politique, au gré des trahisons, des désillusions et surtout de la surdité et même du mépris de ceux qui gouvernent. Il est temps de changer la donne, de redistribuer les richesses, d'augmenter massivement le SMIC, les retraites et les minimas sociaux pour qu'aucun de nos concitoyens ne vive en dessous du seuil de pauvreté, de remettre de la justice fiscale en commençant par rétablir l'ISF, de relancer des politiques d'investissement pour assurer la transition écologique ou pour répondre aux besoins sociaux qui ne manquent pas ! Il est également temps de revoir le fonctionnement de notre démocratie. La V^e République ne permet plus à chacun de se sentir représenté par les institutions et, surtout, elle prive l'immense majorité de nos concitoyens du moyen d'agir sur les décisions qui les concernent. Un immense chantier s'ouvre, celui de la refondation de notre démocratie. Cela passe par une modification des règles de représentation mais aussi par des modalités d'association et de consultation des citoyens qui ne soient pas que des opérations de communication. Ces refondations rencontrent nos combats quotidiens pour l'émancipation humaine. Elles doivent aussi trouver leurs traductions dans la politique municipale. Celle-ci doit accompagner la réduction des inégalités, œuvrer contre la ségrégation sociale et spatiale pour que chacun se reconnaisse dans la ville dans laquelle il vit, redonner à chaque Pantinois la possibilité de peser sur les décisions qui impactent son quotidien et sa qualité de vie. Vous pouvez compter sur nous dans ces combats et pour être force de proposition dans les semaines qui viennent.

**Groupe « Pantin à Gauche,
l'humain d'abord ! »
Samir Amziane, Benoît Rey,
Bruno Carrère**

Les Républicains UDI - Modem

2019 doit être utile pour toutes et tous !



Après une année 2018 chargée en émotions avec la victoire de l'équipe de France que nous avons célébrée place de la Pointe et le mouvement des gilets jaunes qui a marqué notre pays, nous entamons l'année 2019 avec je l'espère de l'espoir, de l'optimisme et du dynamisme pour notre commune de Pantin. En effet, je sais que vous êtes en attente d'un cadre de vie plus agréable, d'une sécurité quotidienne efficace, d'un commerce de proximité de qualité dans tous les quartiers, de voir nos rues propres, d'initiatives pour une écologie incitative, d'une solidarité envers les plus fragiles, d'un véritable Référendum d'initiative citoyenne (RIC) sur les rythmes scolaires (retour des 4 jours ou conservation des 4,5 jours), de dispositifs pour notre jeunesse afin de les aider à entrer dans la vie active, d'un grand plan vélo-circulation douce, d'une lutte contre les marchands de sommeil, de moyens pour nos aînés et d'organisations d'événements festifs avec les partenaires associatifs afin de se retrouver tous ensemble dans la convivialité. L'année 2019 doit être utile pour notre ville et je regrette que le budget voté par la municipalité pour cette nouvelle année ne soit pas à la hauteur des enjeux alors que nous avons les capacités de réussir. Aussi, je serai attentif au processus de modification du Plan local de l'urbanisme (PLU) qui aura lieu en février lors d'un conseil de territoire notamment pour les habitants des secteurs Bel-Air/Barbusse et aux questions relatives à votre quotidien. Vous pouvez compter sur la continuité de mon engagement à vos côtés pour porter votre voix au sein du conseil municipal afin d'obtenir des avancées dès à présent... Nous ne devons pas attendre les élections municipales de 2020 pour améliorer la qualité de vie ! Je vous souhaite une belle et heureuse année 2019 avec de la santé, de la joie et de la réussite ! Fidèlement,

**Geoffrey Carvalhinho
Chef de l'opposition constructive
à l'écoute de toutes et tous !**

BERTRAND KERN
MAIRE DE PANTIN ET LE CONSEIL MUNICIPAL
VOUS SOUHAITENT UNE BONNE ANNÉE

2019



LA VILLE SE CONSTRUIT UN AVENIR DURABLE